

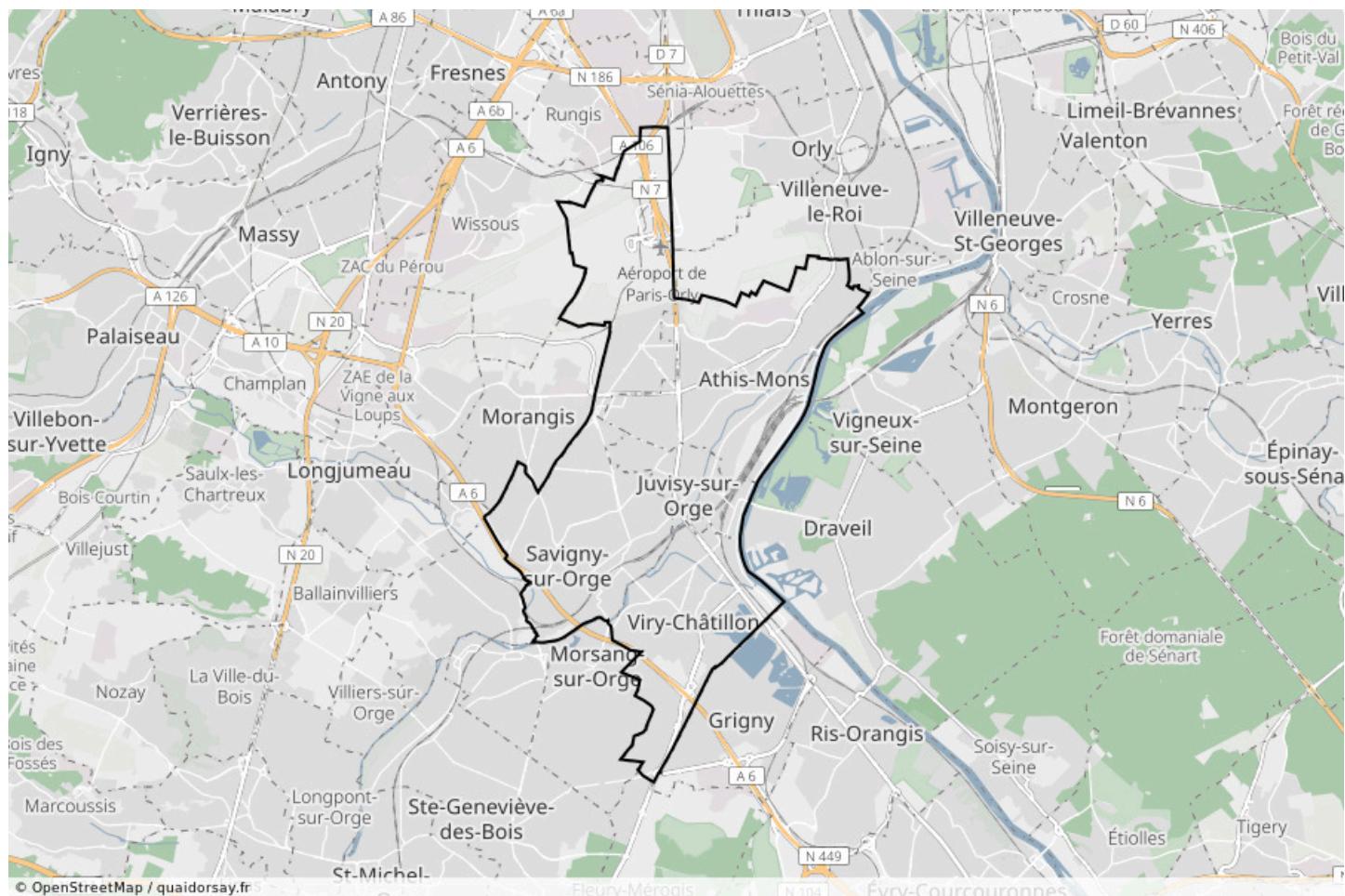
DataCirco

Les données essentielles agrégées à l'échelle de la circonscription

**LEX
IMPACT**

Essonne - 7ème circonscription

N°10 | DONNÉES MISES À JOUR EN OCTOBRE 2025



Proposé par :

CELLULE LEXIMPACT
DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE L'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Les données publiques et ouvertes (opendata) sont de plus en plus nombreuses et riches.

DataCirco a pour objectif de présenter au plus près de l'échelle de chaque circonscription législative, des informations issues de ces données.

En effet, les statistiques et agrégats suivent habituellement les découpages administratifs ou statistiques qui ne correspondent pas aux découpages électoraux.

Certains chiffres dans ce document sont donc recalculés lorsque c'est possible selon les limites géographiques des circonscriptions et éventuellement contextualisés par leur équivalent au niveau départemental et/ou national. Dans le cas où les données ne sont disponibles qu'à l'échelle communale et que la circonscription ne suit pas les limites des communes, c'est la valeur des communes entières qui est prise en compte.

Avertissement

Les données utilisées pour produire automatiquement ce document correspondent à une situation à date. Certains jeux de données ne sont remis à jour ou publiés qu'avec un décalage temporel important et ne correspondent donc pas à la situation à ce jour, mais à la dernière situation connue et publiée. Le millésime des données utilisées est donc indiqué dans un but de transparence sur la fraîcheur des données utilisées.

Il faut donc prendre avec un certain recul les éléments chiffrés, qui sont à considérer avant tout comme des indicateurs et permettent de mieux appréhender les ordres de grandeur.

Un document évolutif

Nous sommes à l'écoute de vos retours pour améliorer ce document, prioriser l'ajout de nouveaux éléments et répondre à vos questions. Pour nous écrire : leximpact@assemblee-nationale.fr.

TABLE DES MATIÈRES

1 Population	4
1.1 Communes de la circonscription	4
1.2 Répartition de la population par tranches d'âge	5
1.3 Évolution de la population	6
1.4 Densité de population	7
1.5 Typologie des ménages/foyers fiscaux	8
1.6 Sources annexes	10
2 Parités des Élus	11
2.1 Parités des Élus dans le département	11
3 Économie	12
3.1 Établissements	12
3.2 Créations / radiations d'entreprises	15
3.3 Emplois salariés du secteur privé	19
3.4 Répartition géographique des emplois créés ou détruits	22
4 Revenus	23
4.1 Niveau de vie et revenu	23
4.2 Décomposition du revenu	25
4.3 Taux de pauvreté par tranche d'âge	26
4.4 Déciles de revenu	27
5 Logement	28
5.1 Caractéristiques immobilières de la circonscription	28
5.2 Répartition des logements collectifs et individuels	30
5.3 Répartition des propriétaires et locataires	31
5.4 Performance énergétique de l'habitat	32
5.5 Autres indicateurs liés aux logements	36
6 Santé	37
6.1 Établissements et équipement de santé	37
6.2 Professionnels de santé	39
6.3 Proximité aux services d'urgence	41
7 Éducation	42
7.1 Effectif des établissements	42
7.2 Indice de position sociale	44
7.3 Liste de tous les établissements	46
8 Environnement	47
8.1 Occupation des sols et paysages	47
8.2 Sites pollués	51

Ce chapitre décrit la démographie de la circonscription. Il s'appuie essentiellement sur les données carroyées publiées par l'Insee qui fournissent des statistiques sur la population et les ménages sur une maille de 200m de côté à partir des données des déclarations fiscales. Ainsi que des données plus récentes en découpage plus large de l'IRIS, qui découpe le territoire en zones d'environ 2000 habitants. Ces données sont ensuite affectées au prorata des surfaces entre le découpage Insee et les limites de circonscription. Ce qui peut entraîner des écarts par rapport à la réalité.

Attention

Certaines données sont basées sur des données fiscales par foyer alors que d'autres proviennent du recensement de la population.

1.1 Communes de la circonscription

La circonscription comprend 5 communes.

Communes de la circonscription		
Commune	Nb. de personnes	Inclusion dans la circonscription
Savigny-sur-Orge	37 318	Entièrement incluse
Athis-Mons	36 147	Entièrement incluse
Viry-Châtillon	31 007	Entièrement incluse
Juvisy-sur-Orge	18 422	Entièrement incluse
Paray-Vieille-Poste	7 867	Entièrement incluse

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Note de lecture : La table ci-dessus liste les communes composant la circonscription. Attention, une ville peut être partagée entre plusieurs circonscriptions électorales, ici c'est la portion de surface de la ville comprise dans la circonscription qui est affichée. La population est estimée par rapport à cette surface.

⌚ 1.2 Répartition de la population par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nb. de personnes	%	P inf. ¹	P sup. ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
0 à 5 ans	11 529	8,8 %		95,3 %	+ 0,8 pt (8,0 %)	+ 2,3 pt (6,5 %)
6 à 10 ans	9 322	7,1 %	15,9 %	86,5 %	+ 0,1 pt (7,0 %)	+ 1,0 pt (6,1 %)
11 à 17 ans	11 598	8,8 %	24,8 %	79,4 %	- 0,6 pt (9,5 %)	+ 0,1 pt (8,7 %)
18 à 24 ans	10 871	8,3 %	33,1 %	70,5 %	- 0,5 pt (8,8 %)	+ 0,2 pt (8,1 %)
25 à 39 ans	28 208	21,5 %	54,6 %	62,3 %	+ 1,8 pt (19,7 %)	+ 3,6 pt (18,0 %)
40 à 54 ans	25 822	19,7 %	74,3 %	40,7 %	- 0,4 pt (20,1 %)	+ 0,3 pt (19,4 %)
55 à 64 ans	14 308	10,9 %	85,2 %	21,0 %	- 0,6 pt (11,6 %)	- 1,8 pt (12,7 %)
65 à 79 ans	13 253	10,1 %	95,3 %	10,1 %	- 0,8 pt (10,9 %)	- 4,3 pt (14,4 %)
80 ans et plus	6 156	4,7 %	100,0 %		+ 0,2 pt (4,5 %)	- 1,4 pt (6,1 %)
TOTAL	131 068					

1. P inf. = cumul de la tranche et des tranches inférieures

2. P sup. = cumul de la tranche et des tranches supérieures

⌚ Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, on compte 10 871 personnes dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans. Elles représentent 8,3 % de la population totale de la circonscription. 33,1 % de la population de la circonscription a 24 ans ou moins, et 70,5 % de la population de la circonscription a 18 ans ou plus.

La population dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans représente 8,8 % de la population du département et 8,1 % de la population française.

La proportion de 8,3 % de cette tranche d'âge est inférieure de 0,5 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et supérieure de 0,2 point à celle calculée à l'échelle nationale.

1.3 Évolution de la population

Selon le recensement de l'Insee, le nombre d'habitants de la circonscription était de 121 163 en 2010 et de 131 068 en 2021, soit une augmentation de 8,2 %.

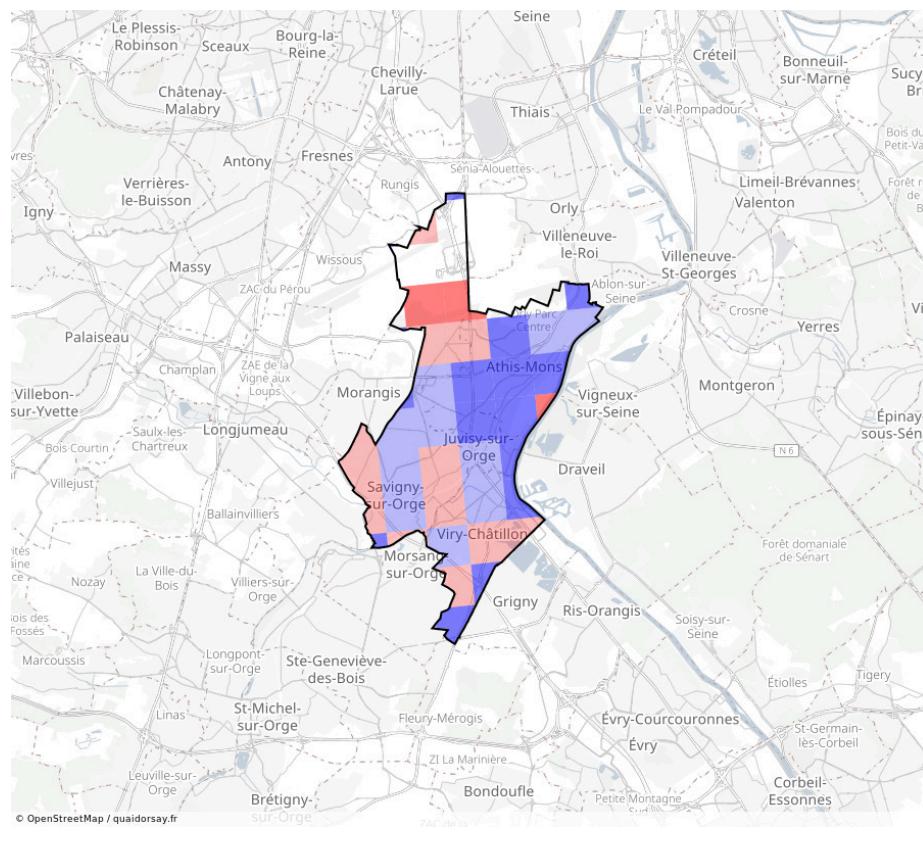
Tranches d'âge	2010	2021	Évolution 2010 à 2021
	Nb. de personnes		
0 à 5 ans	10 402	11 529	+ 10,8 %
6 à 10 ans	7 664	9 322	+ 21,6 %
11 à 17 ans	9 886	11 598	+ 17,3 %
18 à 64 ans	75 816	79 209	+ 4,5 %
65 ans et plus	17 396	19 409	+ 11,6 %
TOTAL	121 163	131 068	+ 8,2 %

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Les personnes âgées de 11 à 17 ans étaient dans la circonscription au nombre de 9 886 en 2010, et au nombre de 11 598 en 2021, ce qui représente une augmentation de 17,3 %.

Les données de population 2010 et 2021 proviennent de la base Insee de population infracommunale, découpée en IRIS. Ces données sont ensuite affectées au prorata des surfaces entre le découpage Insee et les limites de circonscription. Ce qui peut entraîner des écarts par rapport à la réalité.



Source : Insee - Données carroyées à 1km - 2021

1.4 Densité de population

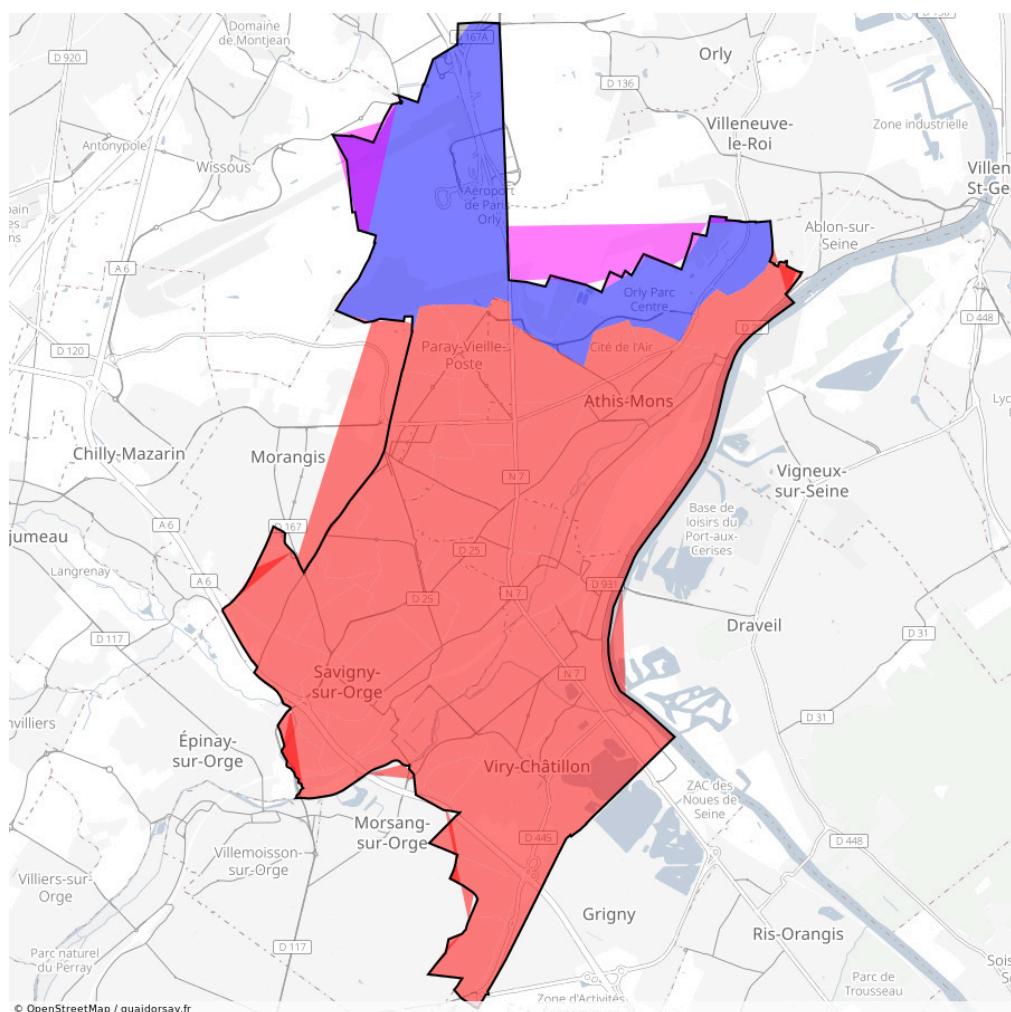
Sur la circonscription, d'une superficie de **30 km²**, la densité moyenne de la population est de **4 357,73 habitants/km²**. Elle est de 120,39 habitants/km² pour la France entière, hors Guyane.

Densité		Nombre d'habitants 2018	Nombre d'habitants 2020	Proportion 2020
très peu dense (moins de 25 hab./km ²)		0	0	0,0 %
peu dense (25 à 300 hab./km ²)		71	512	0,4 %
densité intermédiaire (300 à 1500 hab./km ²)		64	62	0,0 %
densément peuplé (plus de 1500 hab./km ²)		127 247	130 653	99,6 %
TOTAL		127 382	131 227	100%

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

NOTE DE LECTURE

Les carreaux de « densité intermédiaire » représentés en rose sur la carte ci-dessous sont habités par 1 748 habitants qui représentent 1,3 % de la population de la circonscription.



Très peu dense
(moins de 25 hab./km²) Peu dense
(25 à 300 hab./km²) Densité intermédiaire
(300 à 1500 hab./km²) Densément peuplé
(plus de 1500 hab./km²)

Les zones laissées blanches sont sans population.

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

1.5 Typologie des ménages/foyers fiscaux

Type de ménage	2010	2015	2019				
	Nb. ménages ¹	Nb. ménages	Nb. ménages	Évolution	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
Nombre total de ménages	49 732	51 932	53 052	+ 2,2 %			
Ménages « pauvres » ²		6 221	6 997		13,2 %	+ 1,9 pt (11,3 %)	- 1,3 pt (14,5 %)
Ménages individu isolé	15 661	16 482	17 613	+ 6,9 %	33,2 %	+ 3,1 pt (30,1 %)	- 2,3 pt (35,5 %)
Ménages de plus de 5 personnes	4 594	5 013	5 221	+ 4,1 %	9,8 %	- 0,2 pt (10,1 %)	+ 3,2 pt (6,6 %)
Ménages mono-parentaux		6 129	6 829		12,9 %	0,0 pt (12,8 %)	+ 1,7 pt (11,2 %)
Ménages propriétaires	26 633	27 629	27 557	- 0,3 %	51,9 %	- 6,7 pt (58,6 %)	- 6,7 pt (58,7 %)
Ménages en logement collectif	29 580	31 779	32 955	+ 3,7 %	62,1 %	+ 8,9 pt (53,2 %)	+ 19,0 pt (43,1 %)
Ménages en logement individuel		20 153	20 097		37,9 %	- 8,9 pt (46,8 %)	- 19,0 pt (56,9 %)

Les zones laissées blanches sont sans population.

1. Certaines informations sont absentes des données 2010 ou non comparables.

2. Un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé à partir des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général le seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

Les ménages composés de plus de 5 personnes étaient au nombre de 4 594 dans la circonscription en 2010 et au nombre de 5 221 en 2019, ce qui représente une augmentation de 13,7 %.

En 2019, ils représentent 9,8 % du nombre total des ménages de la circonscription. Cette proportion est inférieure de 0,2 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et supérieure de 3,2 points à celle calculée à l'échelle nationale.

Caractéristiques socio-professionnelles

Catégorie	2018	2021					Évolution 2018 à 2021
	Nb. de personnes	Part de Femme	Nb. de personnes	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)	
Population de 15 ans ou plus	100 709	51,8 %	103 458	100%			+ 2,7 %
Agriculteurs exploitants	14	61,1 %	25	0,0 %	- 0,1 pt (0,1 %) (0,7 %)	- 0,7 pt	+ 79,9 %
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	2 837	25,2 %	3 116	3,0 %	0,0 pt (3,0 %) (3,7 %)	- 0,7 pt	+ 9,8 %
Cadres et Professions intellectuelles supérieures	12 006	43,3 %	12 993	12,6 %	- 1,8 pt (14,3 %) (10,1 %)	+ 2,5 pt	+ 8,2 %
Professions intermédiaires	17 182	54,8 %	17 442	16,9 %	- 0,3 pt (17,2 %) (14,4 %)	+ 2,5 pt	+ 1,5 %
Employés	19 348	68,8 %	19 464	18,8 %	+ 2,1 pt (16,7 %) (15,6 %)	+ 3,2 pt	+ 0,6 %
Ouvriers	11 291	18,8 %	11 951	11,6 %	+ 1,7 pt (9,9 %) (11,7 %)	- 0,2 pt	+ 5,8 %
Retraités	20 852	54,4 %	20 128	19,5 %	- 1,6 pt (21,1 %) (26,8 %)	- 7,4 pt	- 3,5 %
Autres sans activité professionnelle	17 181	60,2 %	18 340	17,7 %	0,0 pt (17,7 %) (17,0 %)	+ 0,7 pt	+ 6,7 %

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

Nationalité et immigration

Catégorie	2018		2021			Évolution 2018 à 2021 circonscription
	Nb. de personnes	Nb. de personnes	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)	
Personnes de nationalité française	104 979	106 582	81,3 %	- 4,9 pt (8,6 %)	- 11,2 pt (9,2,5 %)	+ 1,5 %
Personnes étrangères	22 232	24 486	18,7 %	+ 4,9 pt (13,7 %)	+ 11,2 pt (7,5 %)	+ 10,1 %
Personnes immigrées, de nationalité française ou étrangères	28 544	30 355	23,2 %	+ 5,6 pt (17,6 %)	+ 13,1 pt (10,1 %)	+ 6,3 %

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, en 2021, les personnes immigrées représentaient 23,2 % de la population totale, contre 17,6 % au niveau du département et 10,1 % au niveau national.

Entre 2018 et 2021, le nombre de personnes immigrées a évolué de +6,3 % dans la circonscription.

L'Insee utilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration - HCI de 1991.

Selon cette définition, un immigré est une personne qui :

- est née à l'étranger
- est née avec une nationalité étrangère
- vit maintenant en France

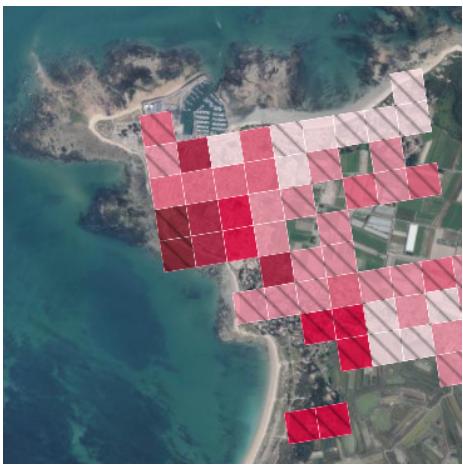
À noter :

- Un immigré peut être devenu français depuis. C'est pourquoi le total des pourcentages est supérieur à 100%.
- Un étranger n'est pas forcément un immigré. C'est par exemple le cas des enfants d'immigrés nés en France qui n'ont pas demandé la nationalité française.
- Une personne née française à l'étranger est considérée comme française et non immigrée.

1.6 Sources annexes

Pour aller plus loin

- Découvrez la France de très près



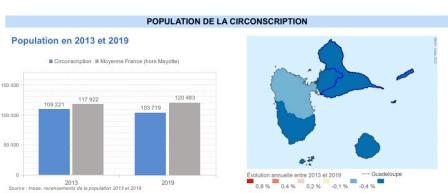
INSEE - 2019

Outil web interactif

L'Insee quadrille le territoire français par des carreaux de 200m et 1km de côté, et calcule différents indicateurs sur ces zones :

Niveau de vie des individus (€)
Nombre d'individus au sens fiscal
Part des familles monoparentales (%)
Part des logements sociaux (%)
Part des ménages pauvres (%)
Surface moyenne des logements (m²)
Part des ménages propriétaires (%)
Part des ménages d'une seule personne (%)
Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)
Part des personnes âgées de moins de 18 ans (%)
Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (%)
www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357

- Portrait statistique de la circonscription



INSEE - 2022

Graphiques et chiffres descriptifs

Informations sur la démographie, l'économie et les mobilités de la circonscription.

www.insee.fr/fr/statistiques/6436315

- Description du découpage géographique



INSEE - 2020

Documentation

Explication sur les différents découpages géographiques.

Courrier des statistiques N5 - 2020

CHAPITRE 2 | Parités des Élus

2.1 Parités des Élus dans le département

Cette section retrace la parité du personnel politique à différents niveaux de représentation, sous la XVII^e législature de l'Assemblée nationale.

Organisation	Département				National
	Nb. femmes	Nb. hommes	Nb. total	% femmes	% femmes
Assemblée nationale	5	5	10	50,0 %	36,4 %
Sénat	2	3	5	40,0 %	37,8 %
Conseil régional	106	101	207	51,2 %	48,7 %
Conseil départemental	21	21	42	50,0 %	50,0 %
EPCI	237	323	560	42,3 %	35,1 %
Conseil municipal	1 940	2 218	4 158	46,7 %	42,1 %
Maires	48	146	194	24,7 %	21,1 %

©Sources : Assemblée nationale - Liste des députés avec un mandat actif - 2025, Ministère de l'Intérieur - Répertoire national des élus - 2025

NOTE DE LECTURE

24,7 % des maires élus sont des femmes. Cette proportion est supérieure à celle calculée au niveau national (21,1 %).

Les EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. L'organe qui administre un EPCI est composé de délégués des communes membres élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

3.1 Établissements

Cette section s'appuie sur les données de la base Sirene gérée par l'Insee qui rassemble des informations économiques et juridiques sur 12 millions d'établissements actifs, appartenant à tous les secteurs d'activité.

Catégorie de la structure

Type de structure ¹	Nombre de structures	dont sièges	Établissements	dont employeurs
GE	322	30	176	156
ETI	229	55	172	129
PME	16 232	14 640	15 936	1 916
autre	6 708	6 344	6 634	1
Public	181	36	56	116
TOTAL	23 672	21 105	22 974	2 318

1. GE = Grandes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | PME = Petites et Moyennes Entreprises | Public = structures publiques | autre = entreprises individuelles non considérées comme PME, SCI, associations, EARL, etc. selon la définition Insee.

 Source : Insee - Base Sirene - septembre 2025

NOTE DE LECTURE

On dénombre 229 « entreprises de taille intermédiaire » qui possèdent, dans la circonscription, au moins un établissement. Ces établissements sont au total au nombre de 172 dans la circonscription. Parmi eux, 55 sont des « sièges », ou établissement principal, où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise. On décompte également, parmi ces établissements, 129 qui sont des « employeurs », au sens où des employés y sont attachés (à la différence d'espaces de stockage, par exemple).

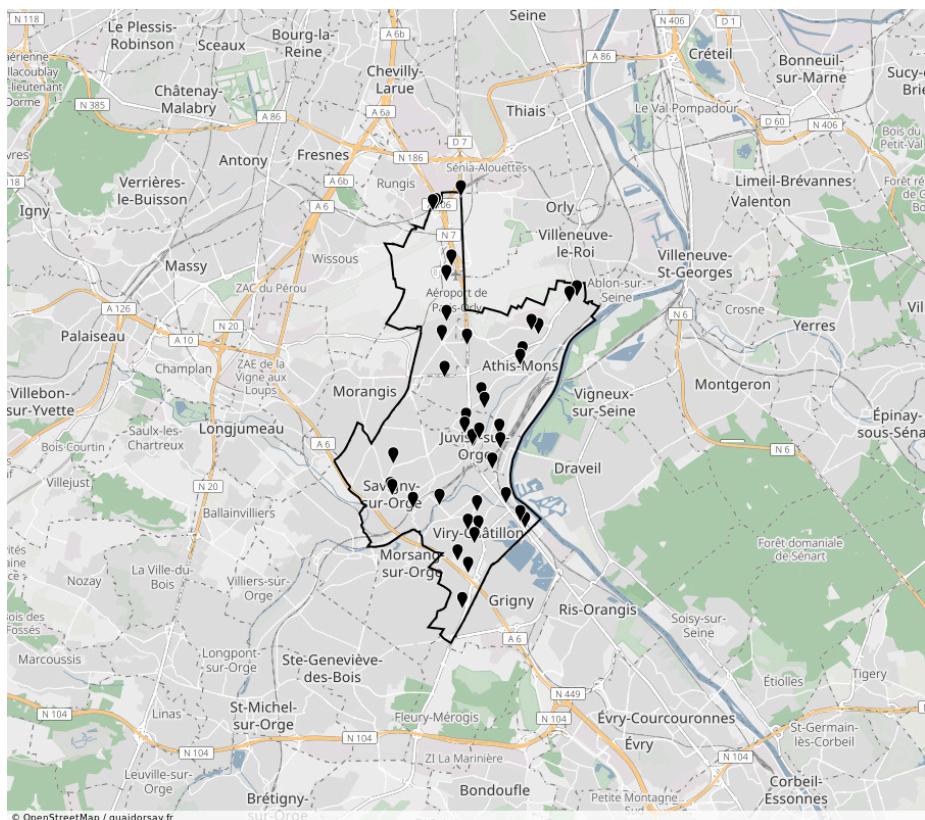
Principaux établissements employeurs

Catégorie des principaux établissements employeurs ¹	
<i>de 1000 à 1999 salariés</i>	
SOCIETE AIR FRANCE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
<i>de 500 à 999 salariés</i>	
COMMUNE D ATHIS MONS	Public
COMMUNE DE SAVIGNY SUR ORGE	Public
COMMUNE DE VIRY CHATILLON	Public
DIRECTION DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE (ATHIS-MONS)	Public
EUROPE SERVICES PROPRETE (VIRY-CHATILLON)	ETI
<i>de 250 à 499 salariés</i>	
ALPINE RACING (VIRY-CHATILLON)	GE
CARREFOUR HYPERMARCHES (ATHIS-MONS)	GE
COMMUNE DE JUVISY-SUR-ORGE (JUVISY-SUR-ORGE)	Public
COMMUNE DE PARAY VIEILLE POSTE	Public
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE - ESSONNE (JUVISY-SUR-ORGE)	Public
FRENCH BEE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
IMMOBILIERE 3F (ATHIS-MONS)	GE
ORANGE (VIRY-CHATILLON)	GE
ORLY CUSTOMER ASSISTANCE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
SATELEC (VIRY-CHATILLON)	GE
SOCIETE AIR FRANCE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
STEF TRANSPORT PARIS ATHIS (ATHIS-MONS)	GE
URBAINE DE TRAVAUX (VIRY-CHATILLON)	GE
VIRYDIS (VIRY-CHATILLON)	ETI
VUELING AIRLINES SA (PARAY-VIEILLE-POSTE)	ETI
<i>de 200 à 249 salariés</i>	
ASSOCIATION HERCULE-INSERTION (VIRY-CHATILLON)	PME
CLINEA (VIRY-CHATILLON)	GE
EXTIME DUTY FREE PARIS (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
IGO SOLUTIONS (PARAY-VIEILLE-POSTE)	ETI
LYCEE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE JB COROT (SAVIGNY-SUR-ORGE)	Public
NET HORIZON (PARAY-VIEILLE-POSTE)	PME
SOCIETE GENERALE (VIRY-CHATILLON)	GE
<i>de 100 à 199 salariés</i>	
ASS ECOLE SECOND SAINT CHARLES (ATHIS-MONS)	ETI
ASSOCIATION GESTION ST LOUIS (VIRY-CHATILLON)	PME
CAISSE DES ECOLES D ATHIS MONS	Public
CAISSE DES ECOLES DE VIRY CHATILLON	Public
CARS SOEUR - TRANSPORTS FERNANDES - VOYAGES SOEUR (ATHIS-MONS)	PME
CLINEA (VIRY-CHATILLON)	GE
DARRAS ET JOUANIN (VIRY-CHATILLON)	GE
DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE (ATHIS-MONS)	Public
DIRECTION DU NUMERIQUE (ATHIS-MONS)	Public
EXTIME DUTY FREE PARIS (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
G.R.P NET TOYAGES (JUVISY-SUR-ORGE)	PME
GE PARIS SUD (PARAY-VIEILLE-POSTE)	PME
HOPITAL PRIVE D ATHIS MONS	ETI
LYCEE GENERAL TECHNOLOG MARCEL PAGNOL (ATHIS-MONS)	Public
LYCEE POLYVALENT GASPARD MONGE (SAVIGNY-SUR-ORGE)	Public
SCHNEIDER ET COMPAGNIE (VIRY-CHATILLON)	PME
SNCF RESEAU (ATHIS-MONS)	GE
SNCF VOYAGEURS (JUVISY-SUR-ORGE)	GE
SOCIETE D EXPLOITATION DE LA CLINIQUE MEDICALE SAINT COME A JUVISY (JUVISY-SUR-ORGE)	GE
VYV3 ILE-DE-FRANCE (SAVIGNY-SUR-ORGE)	GE

1. PME = Petites et Moyennes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | GE = Grandes Entreprises
Seules les entreprises avec une information de géolocalisation sont prises en compte.

Source : Insee - Base Sirene - septembre 2025

Localisation géographique des principaux établissements employeurs (privés et publics)



DataCirco Interactif

[Carte des employeurs ➔](#)



Effectifs des établissements employeurs

Effectifs des établissements employeurs	
Tranche d'effectif	Nb. d'établissements
de 1 à 2 salariés	947
de 3 à 4 salariés	620
de 5 à 9 salariés	305
de 10 à 19 salariés	219
de 20 à 49 salariés	127
de 50 à 99 salariés	52
de 100 à 199 salariés	20
de 200 à 249 salariés	7
de 250 à 499 salariés	15
de 500 à 999 salariés	5
de 1000 à 1999 salariés	1

Source : Insee - Base Sirene - septembre 2025

NOTE DE LECTURE

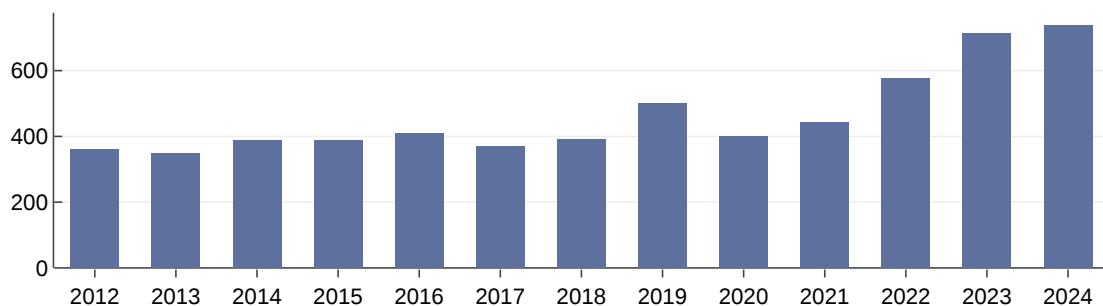
Les établissements dont l'effectif est compris entre de 5 à 9 salariés, sont au nombre de 305 dans la circonscription.

3.2 Créations / radiations d'entreprises

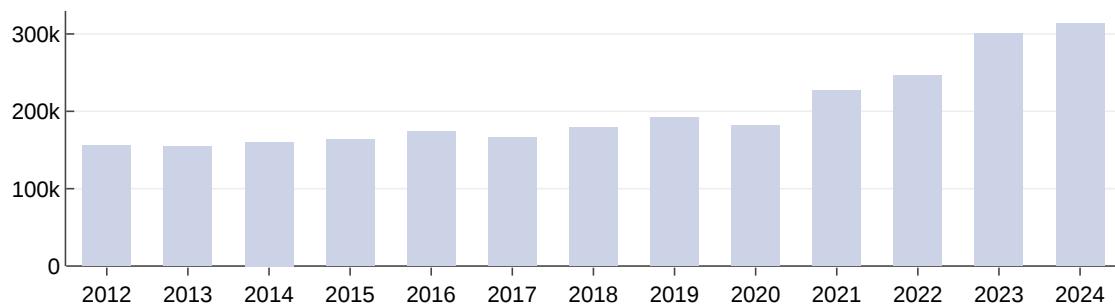
Historique annuel des immatriculations et radiations

Cette section présente l'historique annuel des immatriculations et radiations d'entreprises de la circonscription en comparaison avec le niveau national. Attention les échelles ne sont pas les mêmes.

Immatriculations Circo.



Immatriculations France

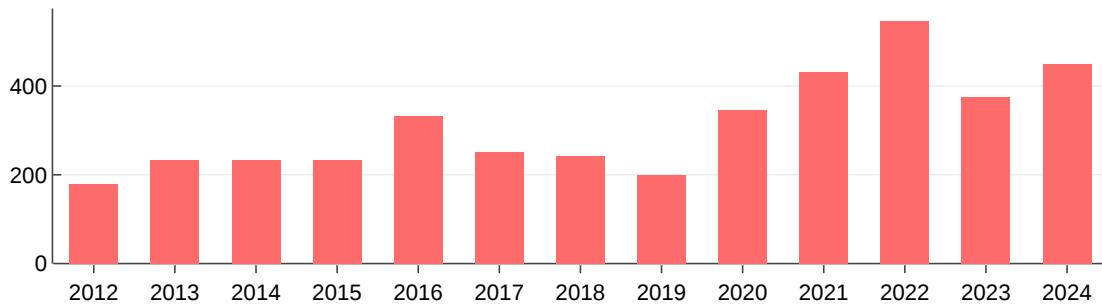


 Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

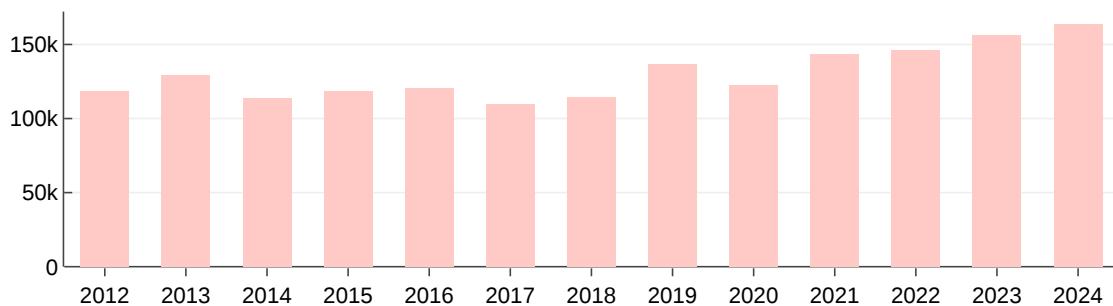
NOTE DE LECTURE

En 2023, 713 nouvelles entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 300 351 en France entière.

Radiations Circo.



Radiations France



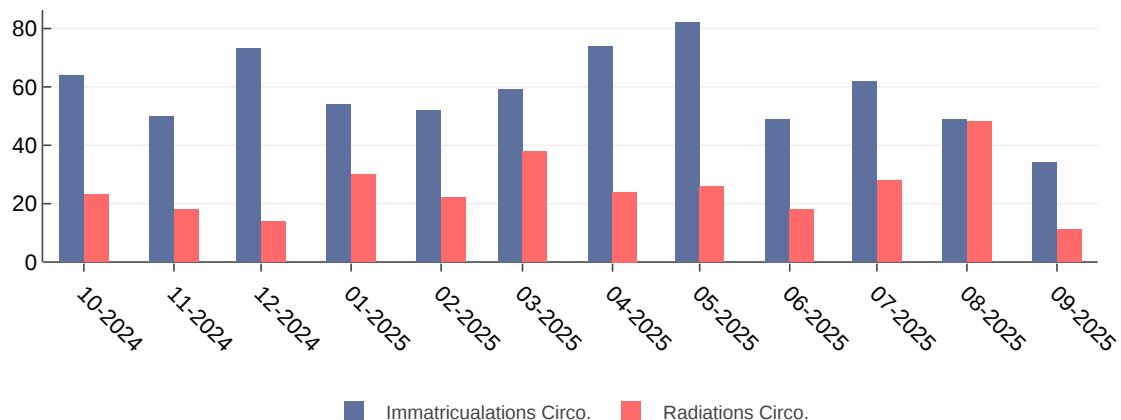
Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2023, 376 entreprises ont été radiées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 156 113 en France entière.

Immatriculations et radiations mensuelles

Immatriculations et radiations dans la circonscription



Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2025

NOTE DE LECTURE

Au mois de novembre, 50 entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 18 radiées.

Pour aller plus loin

• Observatoire Statistique du CNGTC



CONSEIL NATIONAL DES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE - 2024
Datavisualisation

Portail statistique du CNGTC, données actualisées des 6 millions d'entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés.

<https://statistiques.cngtc.fr/>

• Jugements de procédures collectives



INFOGREFFE - 2023

Tableaux

Statistiques concernant les jugements de procédures collectives.

www.opendata.datainfogreffre.fr/explore/dataset/statistiques-jugements-de-procedures-collectives-en-2022

• Aides aux entreprises



DATA.GOUV - 2023

Tableaux

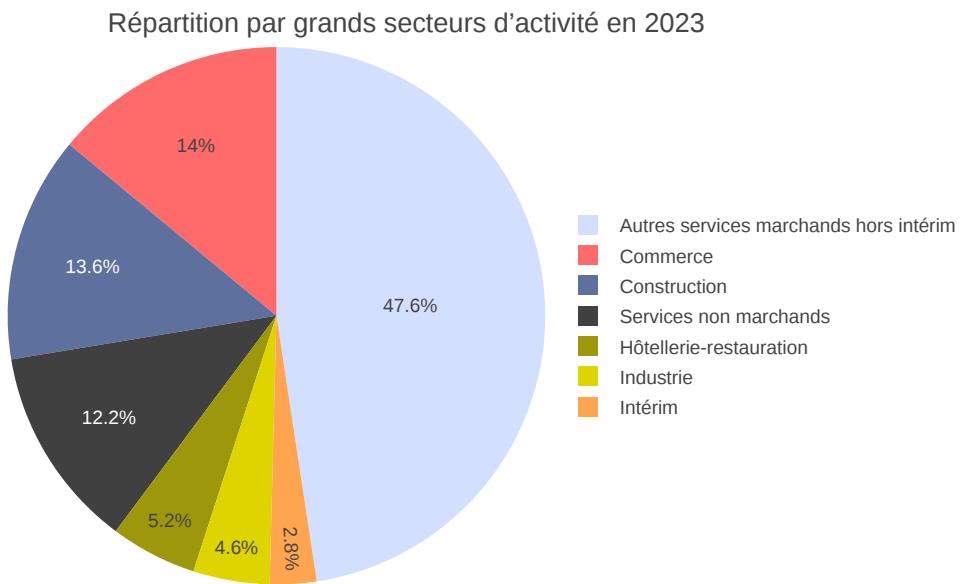
Plusieurs sources de données concernant les aides aux entreprises sont disponibles sur le portail data.gouv.fr.

www.data.gouv.fr/fr/datasets/aides-entreprises

3.3 Emplois salariés du secteur privé

Cette section fait le bilan des emplois salariés du régime général dans le secteur privé **sur les communes couvertes au moins partiellement par la circonscription**. Les données proviennent de l'URSSAF et couvrent la période 2006 à 2023.

Les effectifs salariés sont mesurés par l'URSSAF en fin d'année. Un établissement peut donc être dénombré avec 0 salarié si des salaires ont été versés au cours du dernier trimestre mais qu'il n'y a plus de contrat de travail en cours au 31 décembre. Une entreprise individuelle est incluse uniquement si elle verse une masse salariale.



Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2025

NOTE DE LECTURE

En 2023, 14,0 % des salariés privés du régime général localisés dans les communes de la circonscription étaient employés dans le secteur « Commerce ».

Pour aller plus loin

- **Effectifs salariés et nombre d'établissements dans le secteur privé (régime général)**



URSSAF - Décalage de un an
Datavisualisation

Données sur les effectifs salariés et le nombre d'établissements dans le secteur privé.
<https://open.urssaf.fr/>

- **Tableau de bord de l'économie française**



INSEE - Actualisation variable
Outil web interactif

Le Tableau de bord de l'économie française s'adresse à tous ceux qui souhaitent disposer d'un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France.

www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857

Nombre de salariés par secteur d'activité et évolution de 2006 à 2023

Il s'agit de salariés rattachés à des établissements de la circonscription. Ils peuvent habiter hors de la circonscription où est situé l'établissement. Ils peuvent également travailler de façon effective en dehors de la circonscription tout en étant rattachés à un établissement de la circonscription.

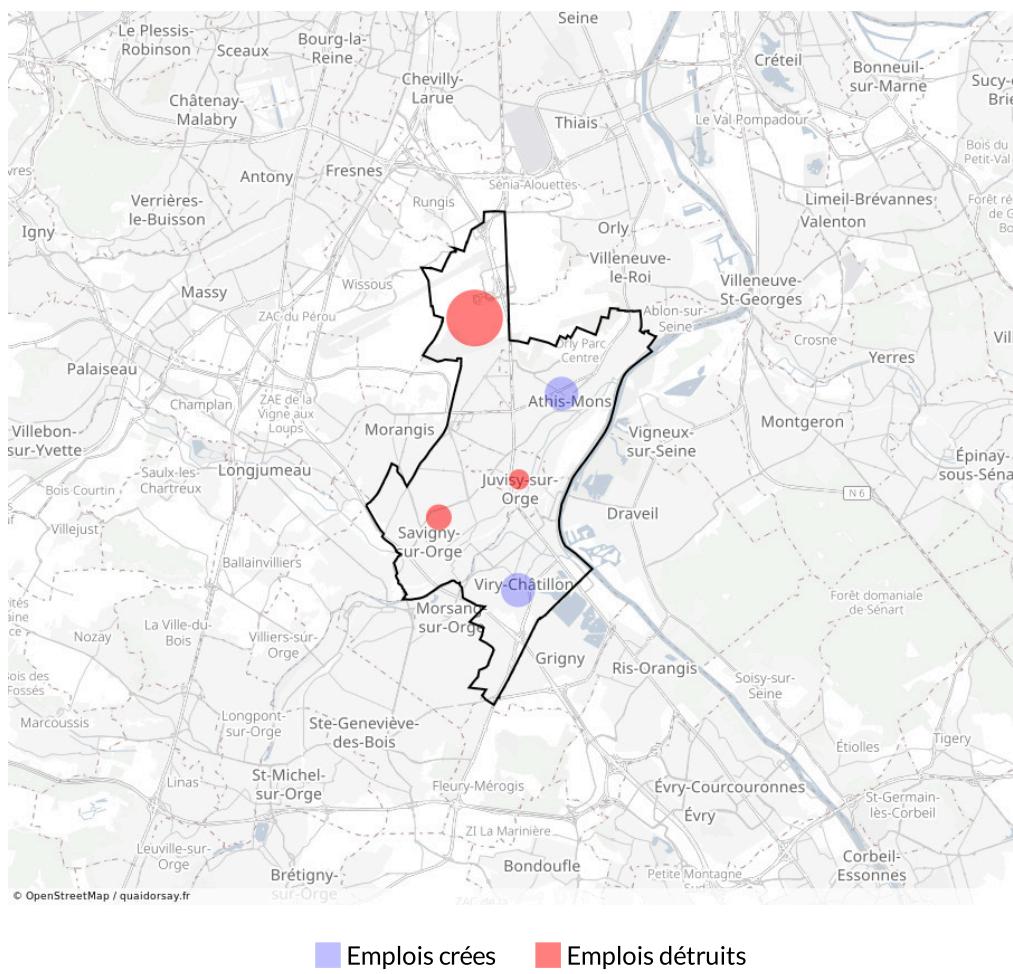
Secteur	Nb. de salariés 2023	Δ 2006	%Δ 2006
Industries extractives	0	- 2	- 100,0 %
Industries agro-alimentaires	309	+ 92	+ 42,4 %
Habillement, textile et cuir	2	- 38	- 95,0 %
Bois et papier	13	- 31	- 70,5 %
Industrie chimique	7	+ 5	+ 250,0 %
Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	9	- 38	- 80,9 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	19	- 32	- 62,7 %
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	111	+ 96	+ 640,0 %
Fabrication d'équipements électriques	0	- 17	- 100,0 %
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	36	- 4	- 10,0 %
Fabrication de matériels de transport	355	+ 104	+ 41,4 %
Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	352	+ 197	+ 127,1 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	- 76	- 100,0 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépoll...	69	- 6	- 8,0 %
Total Industrie	1 282	+ 250	+ 24,2 %
Construction	3 769	+ 731	+ 24,1 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3 864	- 154	- 3,8 %
Hébergement et restauration	1 432	+ 127	+ 9,7 %
Transports et entreposage	5 619	- 3 247	- 36,6 %
Édition et audiovisuel	60	+ 16	+ 36,4 %
Télécommunications	277	- 482	- 63,5 %
Activités informatiques	170	+ 127	+ 295,3 %
Activités financières et d'assurance	570	- 106	- 15,7 %
Activités immobilières	642	- 21	- 3,2 %
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	634	+ 111	+ 21,2 %
Recherche et développement	14	+ 3	+ 27,3 %
autres activités scientifiques et techniques	105	+ 6	+ 6,1 %
Activités de services administratifs et de soutien	4 142	+ 917	+ 28,4 %
Arts, spectacles et activités récréatives	394	+ 248	+ 169,9 %
autres activités de services	548	- 38	- 6,5 %
Total Autres services marchands hors intérim	13 175	- 2 466	- 15,8 %
Activités de services administratifs et de soutien	776	- 149	- 16,1 %
Administration publique	44	- 12	- 21,4 %
Education	370	+ 64	+ 20,9 %
Activités pour la santé humaine	1 198	- 112	- 8,5 %
Action sociale et hébergement médico-social	1 764	+ 402	+ 29,5 %
Total Services non marchands	3 376	+ 342	+ 11,3 %
TOTAL GÉNÉRAL	27 674	- 1 319	- 4,5 %

Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2025

NOTE DE LECTURE

En 2023, les établissements du secteur "Industrie" présents dans les communes de la circonscription employaient 1 282 salariés privés contre 1 032 salariés en 2006, soit une augmentation de 24,2 %.

3.4 Répartition géographique des emplois créés ou détruits



NOTE DE LECTURE

Chaque disque visible sur la carte ci-dessus correspond à une commune : sa couleur est bleue s'il y a plus d'emplois salariés privés localisés dans la commune en 2023 qu'en 2006, et rouge sinon. La surface du disque est proportionnelle au nombre d'emplois salariés créés ou détruits. Le tableau ci-dessous liste les communes qui ont le plus gagné (778 à Viry-Châtillon) ou perdu (-2131 à Paray-Vieille-Poste) d'emplois salariés entre 2006 et 2019.

Communes avec la plus grande hausse ou baisse d'emplois entre 2006 et 2023	
Commune	Nb. emplois
Viry-Châtillon	+ 778
Athis-Mons	+ 754
...	...
Juvisy-sur-Orge	- 278
Savigny-sur-Orge	- 442
Paray-Vieille-Poste	- 2 131

4.1 Niveau de vie et revenu

Les données de cette section sont basées sur les revenus déclarés des ménages, et diffusés sous forme aggregée par l'Insee.

Les données présentées sont issues de la base Filosofi des données carroyées : les données sont collectées par l'Insee pour chaque carreau de 200 mètres ou de 1 kilomètre de côté, sous réserve que les informations obtenues ne contreviennent pas au secret statistique.

Indicateurs de revenu			
Indicateur	Valeur sur la circonscription en 2019	Valeur départementale en 2019 (et écart à la circonscription)	Valeur nationale en 2019 ¹ (et écart à la circonscription)
Taux de pauvreté	15,40%	13,30% 2,10 points d'écart	15% 0,90 points d'écart
Premier décile de revenu	11 300€	11 900€ -600 € d'écart	11 620€ -320 € d'écart
Médiane de revenu	22 640€	24 010€ -1 370 € d'écart	21 930€ 710 € d'écart
Neuvième décile de revenu	39 510€	42 130€ -2 620 € d'écart	39 600€ -90 € d'écart

1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

En 2019, la moitié des individus de la circonscription touchent plus de 22 640€ par an (pour une unité de consommation). En France, ce revenu médian s'élève à 21 930€, soit un écart de 710€.

Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

Le pourcentage de *ménages pauvres* est obtenu en rapportant le nombre de ménages pauvres au nombre total de ménages du carreau. Le terme *pauvres* est utilisé ici en raison de sa définition statistique :

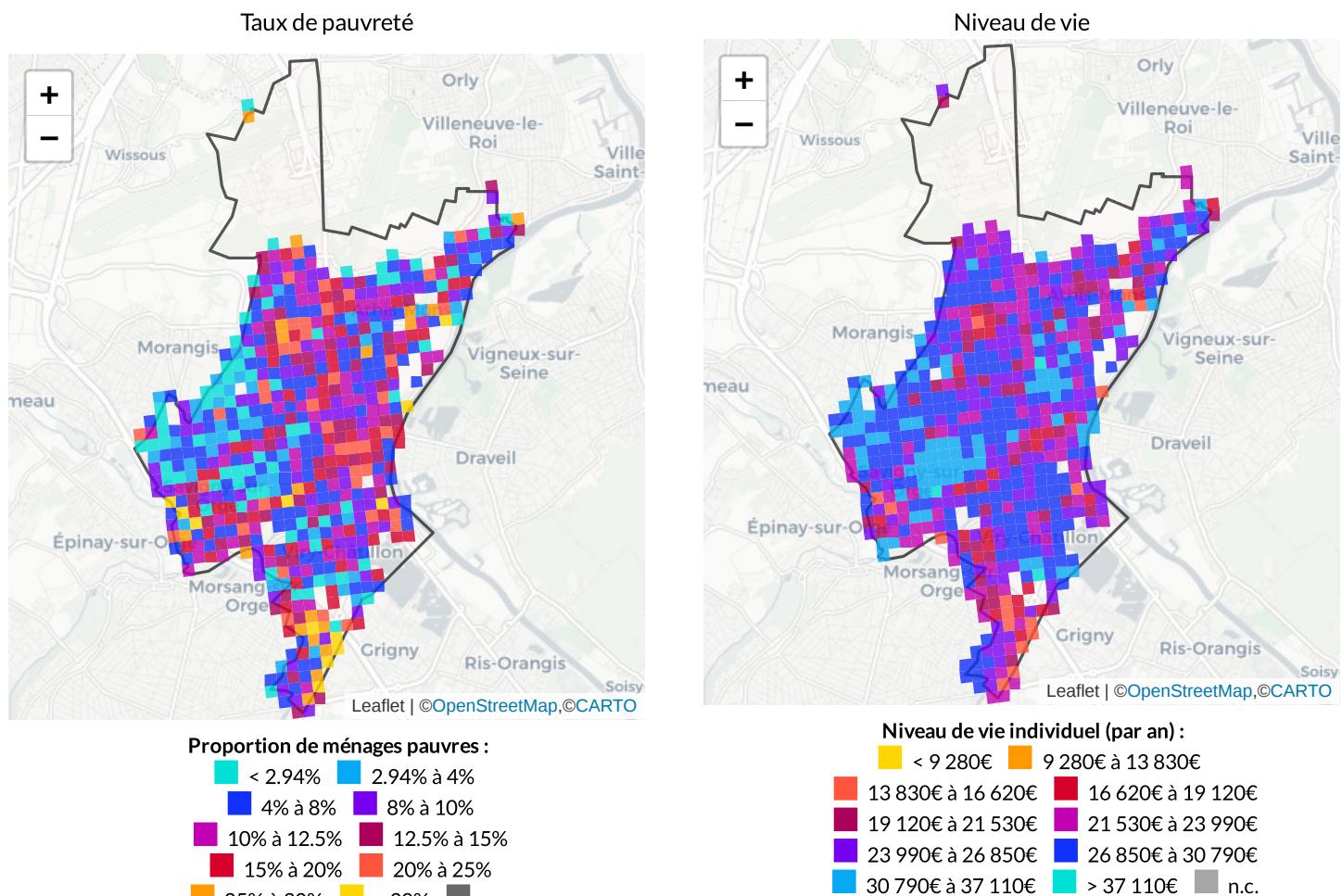
En France et en Europe, un ménage est considéré comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian.

Le niveau de vie d'un individu correspond à son revenu disponible rapporté au à l'unité de consommation (UC) qui le définit :

- Une UC pour un adulte
- 0.5 UC pour un enfant de plus de 14 ans
- 0.3 UC pour un individu de moins de 14 ans

Le revenu disponible comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ce revenu correspond au montant financier dont le ménage dispose pour consommer et épargner.

Cartes du taux de pauvreté et niveau de vie



1. L'échelle de légende correspond aux déciles de niveau de vie pour l'année 2019, année de collectes des revenus présentés ici à l'échelle carroyée.

Le niveau de vie d'un individu est estimé en divisant la somme des niveaux de vie winsorisés des individus (les niveaux de vie nettoyés des valeurs extrêmes) par le nombre d'individu du carreau. Cela entraîne une tendance à sous-estimer les revenus des carreaux très riches et à surestimer les revenus des carreaux composés de personnes à revenu très faible.

Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

4.2 Décomposition du revenu

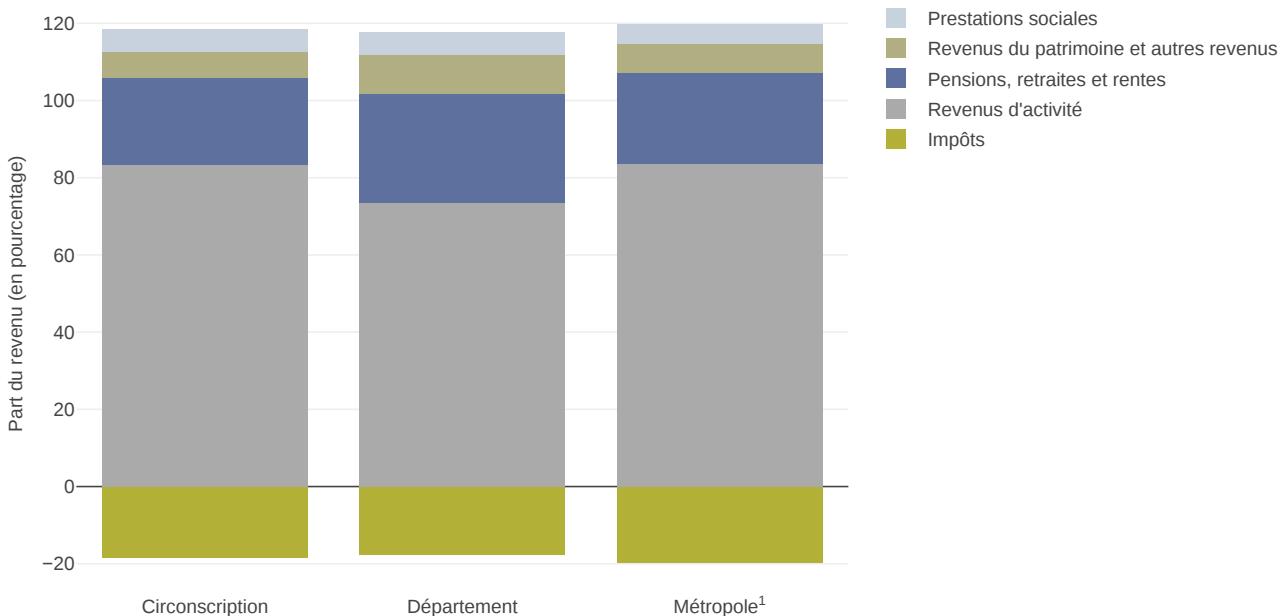
Le revenu net disponible pour la consommation et l'épargne de chaque individu se décompose en plusieurs catégories :

- l'apport du revenu d'activité,
- les pensions, retraites et rentes,
- les revenus du patrimoine et autre revenus,
- les prestations sociales.

On y a retranché l'impôt qui prend donc une part négative dans le revenu total. L'ensemble de ces parts somment donc à 100 %.

Ci-dessous, le diagramme en barres superposées permet de comparer la part qu'occupe chaque catégorie dans la décomposition du revenu à différentes échelles de territoire : la circonscription, le département, et la France entière.

Décomposition du revenu en catégories



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

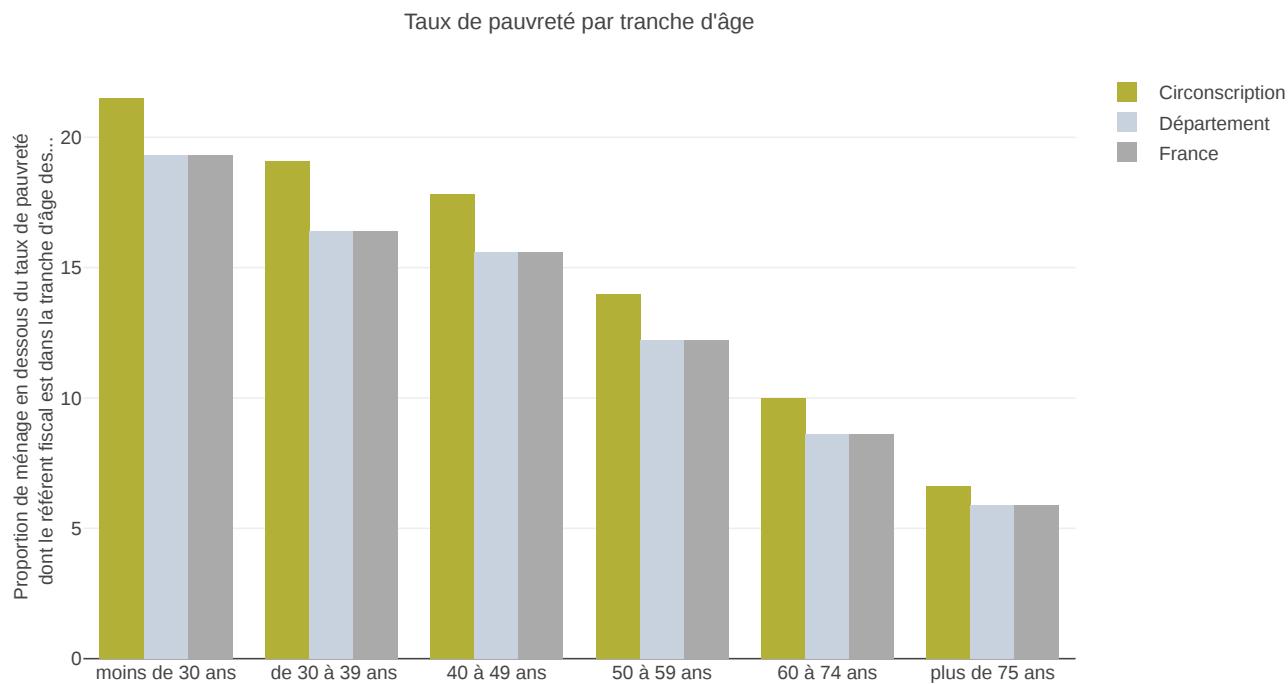
NOTE DE LECTURE

Les impôts ont retranché -18,40% du revenu en moyenne aux individus de la circonscription. Cette part à l'échelle nationale revient à -17,70%. Les revenus d'activité représentent 83,30% du revenu en moyenne sur la circonscription et 73,50% en France.

©Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.3 Taux de pauvreté par tranche d'âge

Le taux de pauvreté aggrégé sur les populations diffère selon les périodes de la vie. Il s'agit ici de la proportion des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal est dans la tranche d'âge indiquée, et qui sont en dessous du taux de pauvreté : ces ménages touchent moins que 60% du revenu médian.



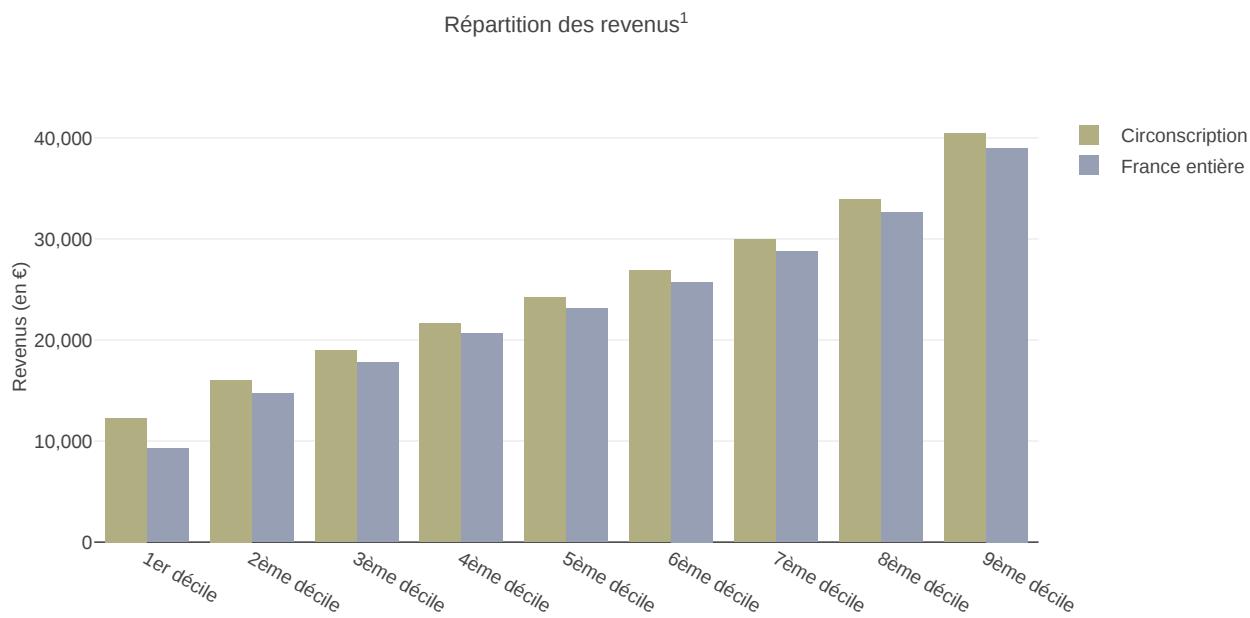
1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, 19,10% des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans sont sous le seuil de pauvreté. Ils sont 16,80% en France.

©Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.4 Déciles de revenu



1. Les déciles de revenus sont mis à disposition par IRIS, des échelles de territoires créées par l'Insee. Il s'agit du "plus petit territoire permettant la diffusion de données infra-communales". Les déciles sont agrégés sur les IRIS de la circonscription et de la France, pondérés par leur poids démographique et géographique. Il peut donc y avoir un léger écart entre les données agrégées et la valeur réelle.

NOTE DE LECTURE

Les déciles pour les circonscriptions sont agrégés sur les IRIS (découpage de zone de 2 000 habitants) ce qui introduit une incertitude par rapport au découpage de la circonscription qui n'englobe pas tous les IRIS de sa périphérie.

Source : Insee - Niveau de vie moyen par décile - Données annuelles de 1996 à 2022 - 2022

5.1 Caractéristiques immobilières de la circonscription

Cette section fait un état des lieux du nombre de logement et de la répartition de caractéristiques en 2021 sur les IRIS entièrement ou partiellement couverts par la circonscription.

D'après la [définition de l'Insee](#), une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Caractéristiques comparatives des logements				
Variable	Circonscription	Département	France entière	
Nb. de logements	1 023	584 602	41 587 210	
Nb. de résidences principales	926	534 544	33 947 682	
Nb. de résidences secondaires	15	11 033	4 247 805	
Nb. de maison parmi les résidences principales	388	248 043	19 658 779	
Nb. d'appartements parmi les résidences principales	526	280 123	13 971 857	
Nb. de résidences principales occupées par des propriétaires	498	311 077	19 892 190	
Nb. de résidences principales occupées par des locataires	410	214 521	13 313 015	
Nb. de résidences principales occupées gratuitement	18	8 946	742 477	
Nb. de logements vacants	82	39 025	3 391 724	
Nb. de résidences principales construites avant 1991	650	368 104	23 341 786	

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des logements selon qu'ils soient vacants, résidences secondaires, ou résidences principales.

Répartition par typologie d'occupation du logements				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Résidences principales	926	90,5 %	91,4 % - 0,9 pt (91,4 %)	81,6 % + 8,9 pt (81,6 %)
Résidences secondaires	15	1,4 %	1,9 % + 0,5 pt (1,9 %)	10,2 % - 8,8 pt (10,2 %)
Logements vacants	82	8,1 %	6,7 % + 1,4 pt (6,7 %)	8,2 % - 0,1 pt (8,2 %)

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Sur les 1 023 logements que comptait la circonscription en 2021, 1,4 % sont des résidences secondaires, soit 15 logements. Sur le département, 1,9 % des logements sont des résidences secondaires, ce qui représente un écart de -0,47 points de pourcentage d'avec la circonscription.

Le tableau ci-dessous fait une typologie des résidences principales. Attention : certaines catégories se recoupent. Il est possible pour une résidence principale d'être occupée gratuitement, et d'être une maison. En revanche, les catégories locataires et propriétaires sont exclusives l'une par rapport à l'autre, tout comme les catégories maison et appartement.

D'après la définition de l'Insee, le **statut d'occupation du logement** définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :

- Le statut de **propriétaire** s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- Le statut de **locataire ou sous-locataire** s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
- Le statut de **logé gratuitement** s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur...) ;

Caractéristiques comparatives des résidences principales				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Maisons parmi les résidences principales	388	41,9 %	46,4 % - 4,5 pt (46,4 %)	57,9 % - 16,0 pt (57,9 %)
Appartements parmi les résidences principales	526	56,8 %	52,4 % + 4,4 pt (52,4 %)	41,2 % + 15,6 pt (41,2 %)
Résidences principales occupées par des propriétaires	498	53,8 %	58,2 % - 4,4 pt (58,2 %)	58,6 % - 4,8 pt (58,6 %)
Résidences principales occupées par des locataires	410	44,3 %	40,1 % + 4,1 pt (40,1 %)	39,2 % + 5,1 pt (39,2 %)
Résidences principales occupées gratuitement	18	1,9 %	1,7 % + 0,3 pt (1,7 %)	2,2 % - 0,2 pt (2,2 %)
Résidences principales construites avant 1991	650	70,1 %	68,9 % + 1,3 pt (68,9 %)	68,8 % + 1,4 pt (68,8 %)

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

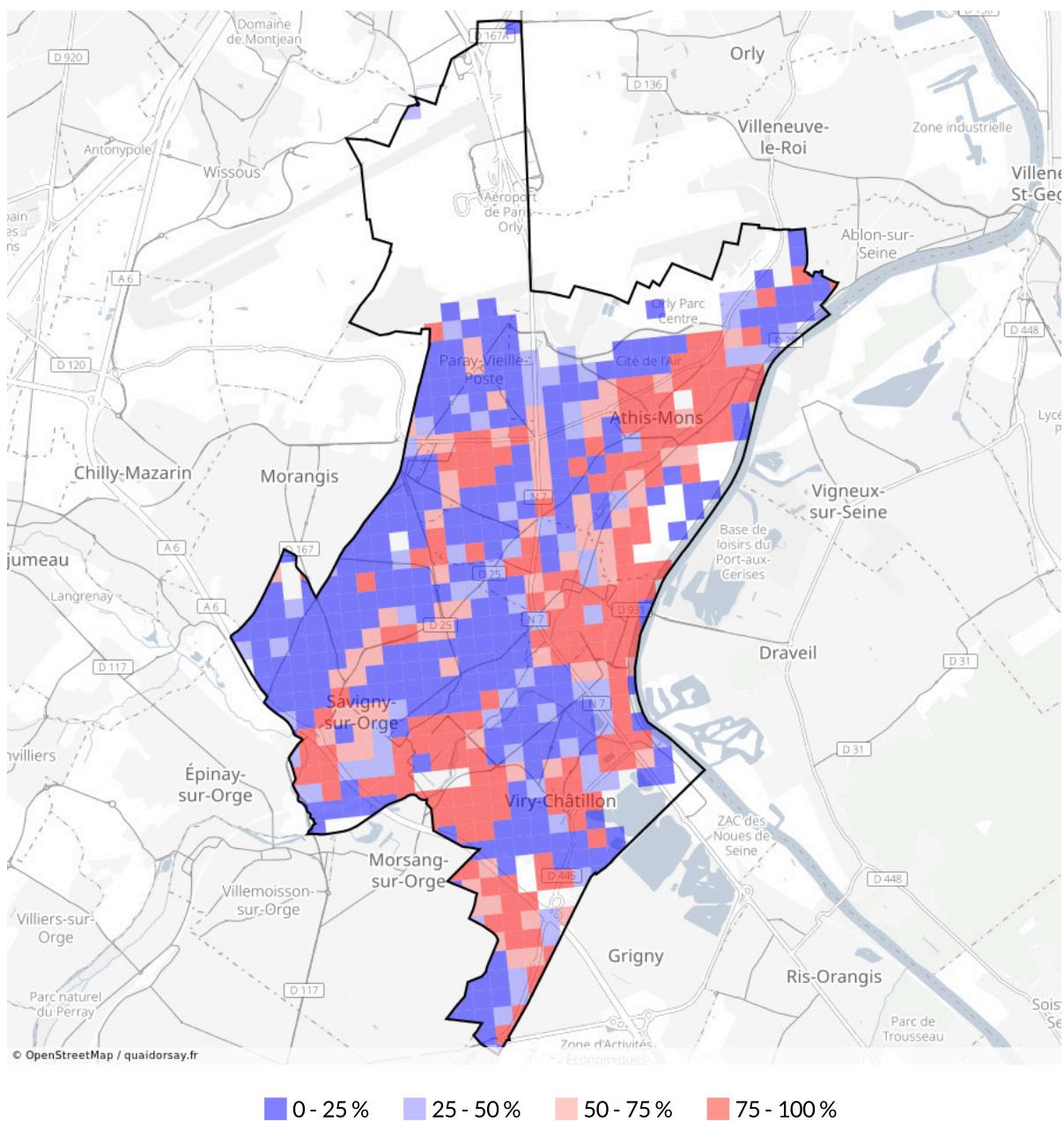
Sur les 926 résidences principales que comptait la circonscription en 2021, 44,3 % étaient occupées par des locataires, soit 410 logements. Sur le département, 40,1 % des résidences principales étaient occupées par des locataires, ce qui représente un écart de 4,14 points de pourcentage d'avec la circonscription.

La table suivante présente des données légèrement différentes : il s'agit des données en proportion calculées par l'INSEE sur la circonscription et la France entière (excepté Mayotte), d'après le recensement de population de 2019.

Proportion des logements selon leur caractéristiques		
Variables	Circonscription	France entière
Part des résidences principales (en % des logements)	91,70 %	82,10 %
Part des résidences secondaires ou occasionnelles (en % des logements)	1,10 %	9,70 %
Part des logements vacants (en % des logements)	7,20 %	8,20 %
Part des logements occupés par leur propriétaire (en % des résidences principales)	51,70 %	57,50 %
Part des logements occupés par des locataires (en % des résidences principales)	46,40 %	40,20 %
Part des logements occupés gratuitement (en % des résidences principales)	1,90 %	2,20 %
Part des maisons (en % des résidences principales)	38,80 %	56,40 %
Part des logements construits avant 1991 (en % des résidences principales).	74,00 %	70,60 %
Part des maisons chauffées au fuel (en % des résidences principales)	4,50 %	8,50 %

5.2 Répartition des logements collectifs et individuels

Pourcentage de ménages en logement collectif

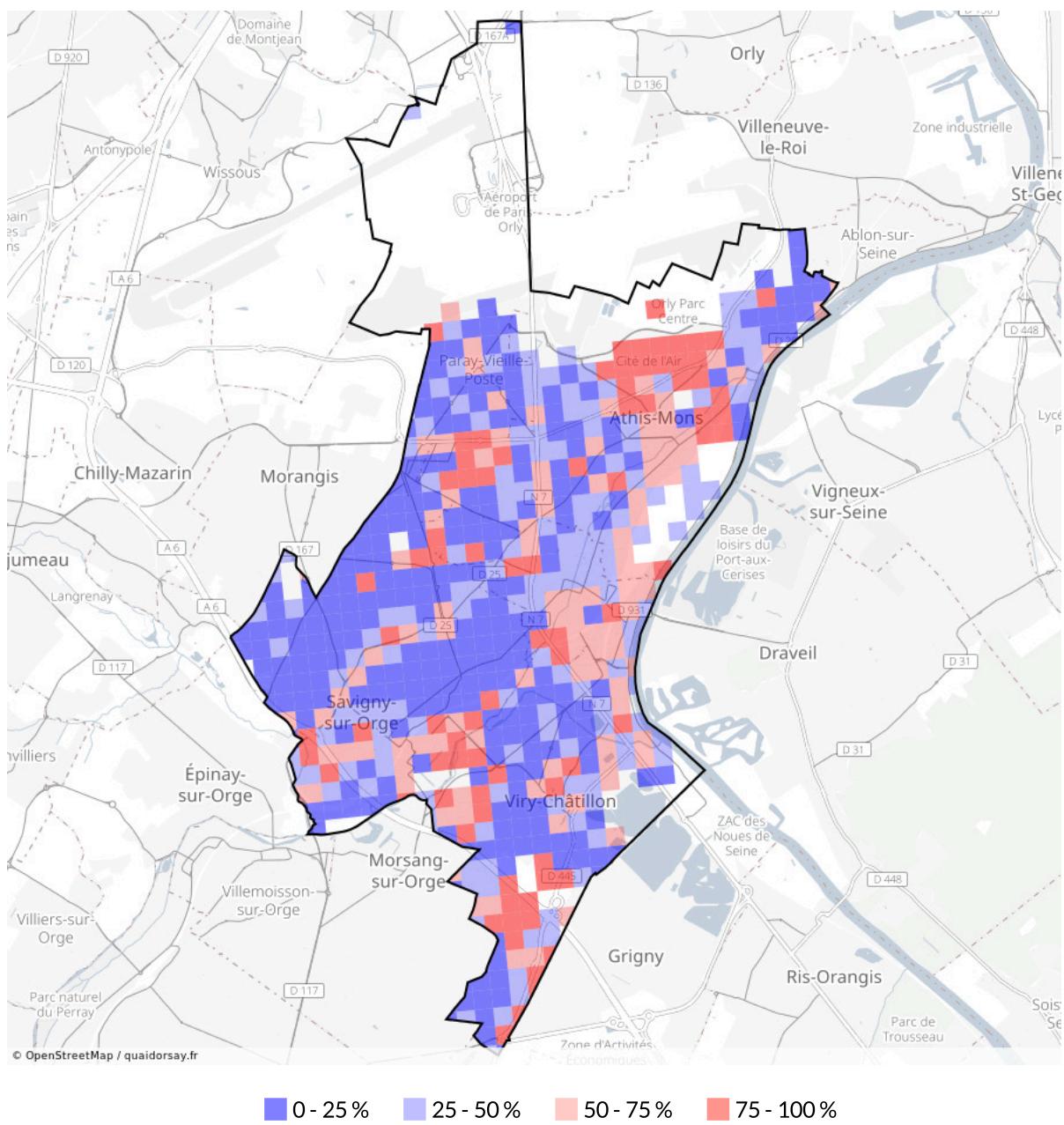


NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui habitent dans un logement collectif est comprise entre 25 % et 50%. Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.3 Répartition des propriétaires et locataires

Pourcentage de ménages locataires



NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui sont locataires de leur logement est comprise entre 25 et 50 %.
Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.4 Performance énergétique de l'habitat

Cette section fait un état des lieux des diagnostics énergétiques effectués depuis 2013 dans **les communes couvertes au moins partiellement** par la circonscription.

La réalisation d'un diagnostic DPE est obligatoire pour mettre un logement en vente ou en location (sauf exceptions). En dehors de ces cas-là, il est possible aux propriétaires de faire diagnostiquer leur logement, préalablement à des travaux de rénovation par exemple. La note issue du DPE pour les logements de la circonscription n'est donc pas représentative de l'ensemble des notes DPE qui pourraient s'obtenir sur la circonscription si tous les logements étaient évalués.

Ainsi, sur les 1 023 logements que comptait la circonscription en 2018, 13 399 ont fait l'objet d'un diagnostic depuis le 30 juin 2021.

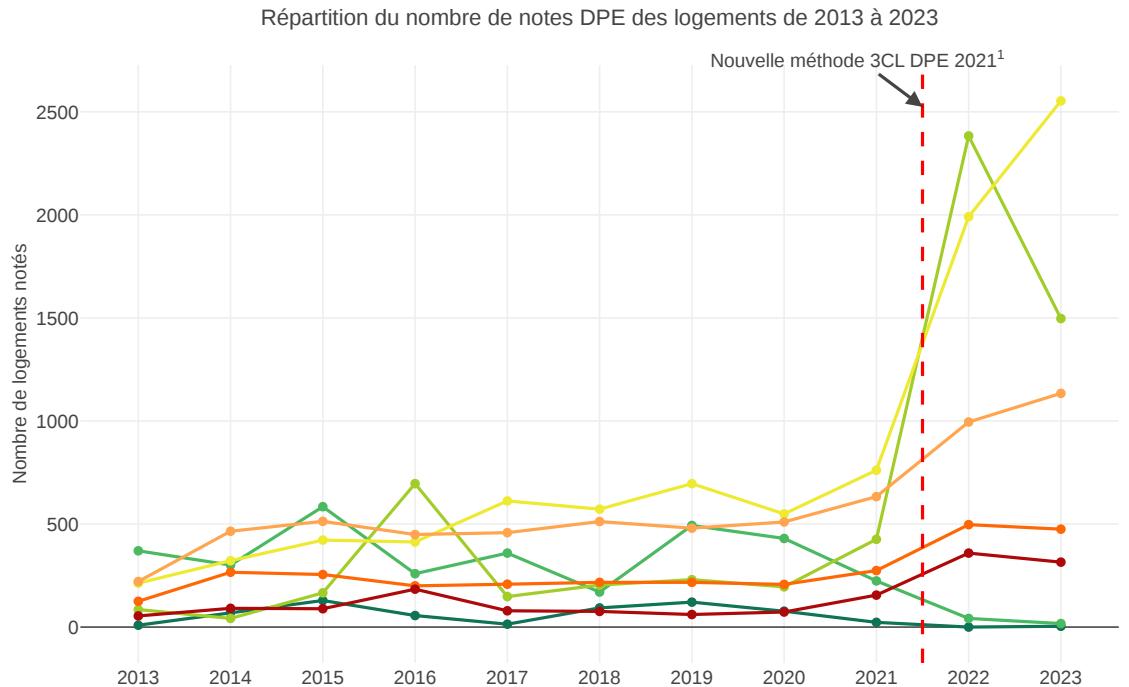
Les variations significatives de certains chiffres peuvent être dues à des livraisons de grands ensembles de logements neufs ou en rénovation totale.

Depuis 2021, une nouvelle méthode d'obtention d'un DPE a été adoptée : [la méthode 3CL-DPE 2021 \(version octobre\)](#). L'évaluation repose sur un algorithme qui s'appuie sur des données comme le type d'énergie utilisée, la surface du logement, la décomposition de l'utilisation des ressources énergétiques en fonction de l'usage, etc... Le changement de méthode ne permet pas de comparer la note de DPE obtenue pour chaque classe avant et après 2021.

Étiquette Diagnostic de Performance Énergétique

Le **diagnostic de performance énergétique (DPE)** d'un logement vise à informer l'occupant du logement de la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer l'air et l'eau, le climatiser, etc... Il produit une note de performance énergétique qui va de A, pour les logements les plus économies en énergie, à G, pour les logements les plus consommateurs d'énergie.

Historique depuis 2013



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes DPE de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes DPE de 2021 à 2023		
Classe	Nb en 2013 (% du total en 2013)	Nb en 2014 (% du total en 2014)	Nb en 2015 (% du total en 2015)	Nb en 2016 (% du total en 2016)	Nb en 2017 (% du total en 2017)	Nb en 2018 (% du total en 2018)	Nb en 2019 (% du total en 2019)	Nb en 2020 (% du total en 2020)	Nb en 2021 avant la réforme (% du total)	Nb en 2021 après la réforme (% du total)	Nb en 2022 (% du total en 2022)	Nb en 2023 (% du total en 2023)
A	9 0,9 %	71 4,6 %	129 6,0 %	56 2,5 %	14 0,7 %	93 5,0 %	121 5,3 %	77 3,8 %	23 0,9 %	0 0,0 %	0 0,0 %	4 0,1 %
B	370 34,4 %	301 19,3 %	584 27,1 %	259 11,5 %	359 19,1 %	170 9,2 %	493 21,5 %	430 21,1 %	210 8,4 %	14 0,6 %	42 0,7 %	17 0,3 %
C	85 7,9 %	42 2,7 %	166 7,7 %	696 30,8 %	148 7,9 %	204 11,1 %	230 10,0 %	195 9,6 %	141 5,6 %	285 11,4 %	2 383 38,0 %	1 497 25,0 %
D	213 19,8 %	322 20,7 %	422 19,6 %	413 18,3 %	612 32,6 %	572 31,0 %	696 30,3 %	549 26,9 %	448 17,9 %	313 12,5 %	1 991 31,8 %	2 553 42,6 %
E	221 20,5 %	465 29,8 %	513 23,8 %	449 19,9 %	458 24,4 %	512 27,8 %	480 20,9 %	510 25,0 %	359 14,4 %	274 11,0 %	995 15,9 %	1 134 18,9 %
F	125 11,6 %	266 17,1 %	255 11,8 %	200 8,9 %	208 11,1 %	217 11,8 %	217 9,4 %	207 10,1 %	140 5,6 %	134 5,4 %	497 7,9 %	475 7,9 %
G	54 5,0 %	91 5,8 %	89 4,1 %	184 8,2 %	79 4,2 %	76 4,1 %	61 2,7 %	73 3,6 %	38 1,5 %	117 4,7 %	359 5,7 %	315 5,3 %
TOTAL	1 077	1 558	2 158	2 257	1 878	1 844	2 298	2 041	2 496	6 267	5 995	

Source : DPE - ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2022

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note B dans 370 cas en 2013. En 2021, année de la réforme de la méthode des DPE, 31,8 % ont été classés D. Parmi ces 1 991 logements classés D, 448 l'ont été selon l'ancienne méthode (soit 7,1 % des logements diagnostiqués en 2021) et 313 selon la nouvelle (soit 5,0 % des logements diagnostiqués en 2021).

Cumul des notes DPE depuis 2021

Les données tiennent compte de la réforme DPE de 2021 (arrêté du 8 octobre 2021 modifiant la méthode de calcul et les modalités d'établissement du diagnostic de performance énergétique).

Notes DPE des logements depuis le 30 juin 2021 ³						
Note DPE	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	4	0,0 %	0,0 %	100,0 %	- 0,2 pt (0,2 %)	- 0,6 pt (0,6 %)
B	73	0,5 %	0,6 %	100,0 %	- 1,5 pt (2,1 %)	- 2,1 pt (2,7 %)
C	4 165	31,1 %	31,7 %	99,4 %	+ 1,6 pt (29,4 %)	+ 4,4 pt (26,7 %)
D	4 857	36,2 %	67,9 %	68,3 %	- 0,6 pt (36,9 %)	+ 3,3 pt (32,9 %)
E	2 403	17,9 %	85,8 %	32,1 %	- 1,5 pt (19,4 %)	- 3,7 pt (21,6 %)
F	1 106	8,3 %	94,1 %	14,2 %	+ 1,0 pt (7,2 %)	- 0,9 pt (9,1 %)
G	791	5,9 %	100,0 %	5,9 %	+ 1,1 pt (4,8 %)	- 0,4 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

3. Le nombre de logements correspond au nombre de DPE enregistrés sur la circonscription depuis la mise en place de la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021)

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

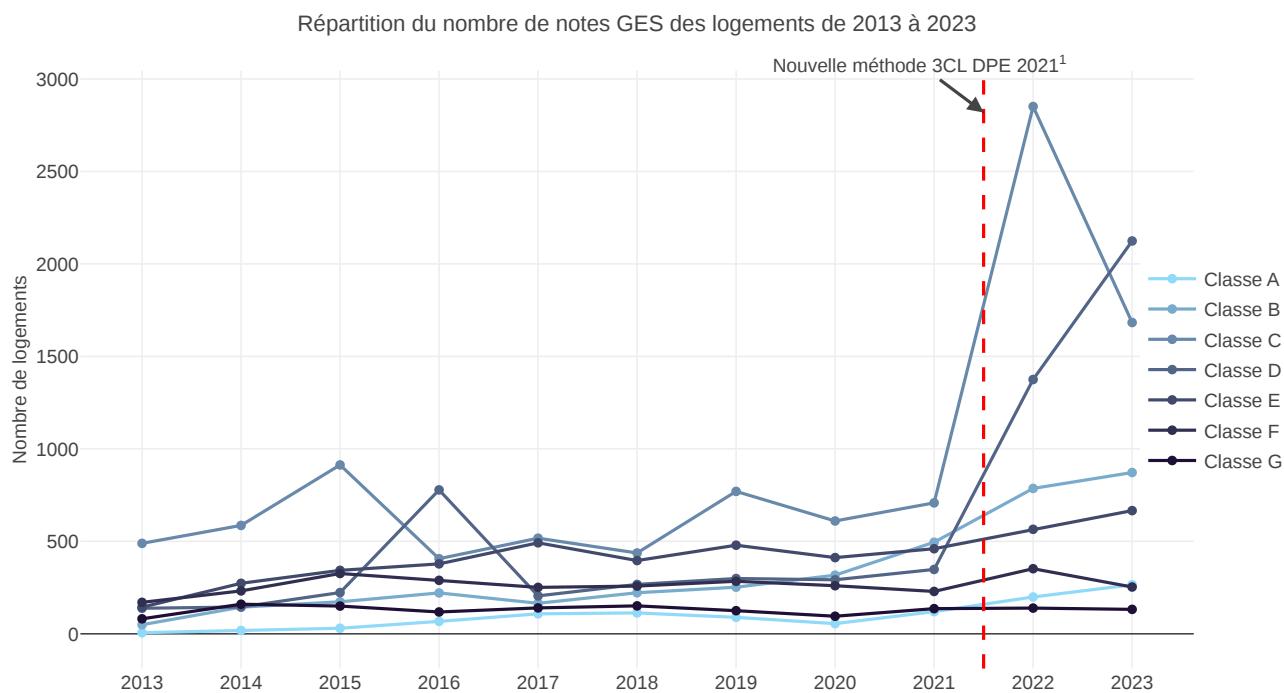
NOTE DE LECTURE

Depuis 2013, les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 4165 cas, soit 31,1 % de l'ensemble des diagnostics. 54,7 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 81,7 % ont une note inférieure à C. La proportion de 31,1 % de la circonscription pour la note C est supérieure de 1,6 points à celle calculée à l'échelle départementale et supérieure de 4,4 points à celle calculée à l'échelle nationale.

Etiquette Gaz à Effet de Serre

La note DPE peut s'accompagner d'une seconde note évaluant les **émissions de gaz à effet de serre (note GES)**. Les émissions de gaz à effet de serre d'un logement sont liées à la combustion d'énergies fossiles par les chaudières pour se chauffer ou produire de l'eau chaude sanitaire. Un logement noté A émettra peu de gaz à effet de serre tandis que les logements en émettront de moins en moins à mesure que leur note s'approchera de la note G.

Historique depuis 2021



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes	Notes GES de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes GES de 2021 à 2023		
	Nb en 2013 (% du total en 2013)	Nb en 2014 (% du total en 2014)	Nb en 2015 (% du total en 2015)	Nb en 2016 (% du total en 2016)	Nb en 2017 (% du total en 2017)	Nb en 2018 (% du total en 2018)	Nb en 2019 (% du total en 2019)	Nb en 2020 (% du total en 2020)	Nb en 2021 avant la réforme (% du total)	Nb en 2021 après la réforme (% du total)	Nb en 2021 (% du total en 2021)	Nb en 2022 (% du total en 2022)	Nb en 2023 (% du total en 2023)
A	6 0,6 %	18 1,2 %	30 1,4 %	67 3,0 %	108 5,8 %	113 6,1 %	89 3,9 %	55 2,7 %	44 1,8 %	76 3,0 %	199 3,2 %	265 4,4 %	
B	49 4,5 %	144 9,2 %	173 8,0 %	221 9,8 %	165 8,8 %	222 12,0 %	252 11,0 %	317 15,5 %	236 9,5 %	259 10,4 %	786 12,5 %	872 14,5 %	
C	489 45,4 %	586 37,6 %	913 42,3 %	406 18,0 %	517 27,5 %	437 23,7 %	770 33,5 %	610 29,9 %	369 14,8 %	339 13,6 %	2 851 45,5 %	1 683 28,1 %	
D	138 12,8 %	145 9,3 %	223 10,3 %	778 34,5 %	205 10,9 %	267 14,5 %	299 13,0 %	292 14,3 %	158 6,3 %	190 7,6 %	1 375 21,9 %	2 124 35,4 %	
E	144 13,4 %	273 17,5 %	343 15,9 %	378 16,7 %	492 26,2 %	396 21,5 %	479 20,8 %	412 20,2 %	324 13,0 %	136 5,4 %	565 9,0 %	666 11,1 %	
F	170 15,8 %	232 14,9 %	326 15,1 %	289 12,8 %	251 13,4 %	258 14,0 %	284 12,4 %	260 12,7 %	143 5,7 %	86 3,4 %	352 5,6 %	253 4,2 %	
G	81 7,5 %	160 10,3 %	150 7,0 %	118 5,2 %	140 7,5 %	151 8,2 %	125 5,4 %	95 4,7 %	85 3,4 %	51 2,0 %	139 2,2 %	132 2,2 %	
TOTAL	1 077	1 558	2 158	2 257	1 878	1 844	1 844	2 298	2 041	2 496	6 267	5 995	

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, le nombre de logements de classe GES déclaré sur un an est passé de 348 logements classés D en 2021, soit 32,3 % des logements déclarés dans la circonscription à 2 124 classés D en 2023, soit 98,4 % des logements déclarés dans la circonscription.

Notes GES depuis le 30 juin 2021						
Note GES	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	540	4,0 %	4,0 %	100,0 %	- 3,5 pt (7,5 %)	+ 3,4 pt (0,6 %)
B	1 917	14,3 %	18,3 %	96,0 %	- 6,1 pt (20,4 %)	+ 11,6 pt (2,7 %)
C	4 873	36,4 %	54,7 %	81,7 %	+ 2,8 pt (33,6 %)	+ 9,7 pt (26,7 %)
D	3 689	27,5 %	82,2 %	45,3 %	+ 3,9 pt (23,6 %)	- 5,4 pt (32,9 %)
E	1 367	10,2 %	92,4 %	17,8 %	+ 1,0 pt (9,2 %)	- 11,4 pt (21,6 %)
F	691	5,2 %	97,6 %	7,6 %	+ 1,1 pt (4,0 %)	- 4,0 pt (9,1 %)
G	322	2,4 %	100,0 %	2,4 %	+ 0,7 pt (1,8 %)	- 3,9 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

©Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Depuis 2021, les diagnostics d'émission de gaz à effet de serre réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 4873 cas, soit 36,4 % de l'ensemble des diagnostics. 54,7 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 81,7 % ont une note inférieure à C. La proportion de 36,4 % de la circonscription pour la note C est inférieure de 285,2 points à celle calculée à l'échelle départementale et supérieure de 9,7 points à celle calculée à l'échelle nationale.

5.5 Autres indicateurs liés aux logements

Pour aller plus loin

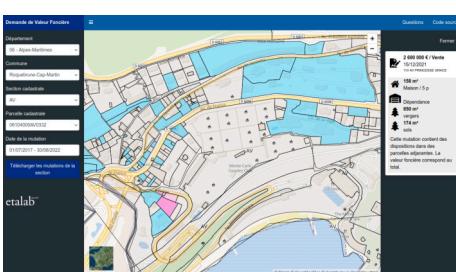
- Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)**



COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGDD) - 2022
Graphiques

Informations sur le parc locatif, commune par commune : mode d'occupation, type, loyer, DPE.
www.dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/RPLS

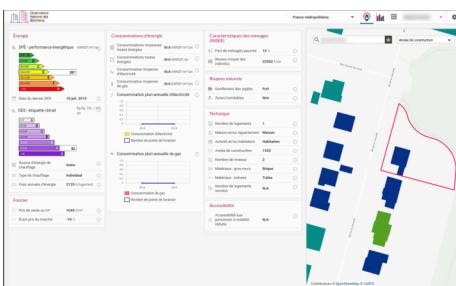
- Prix de vente de l'immobilier**



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE - 2023
Cartographie au niveau du bâtiment

Ensemble des ventes de biens fonciers réalisées au cours des cinq dernières années, en Hexagone et dans les départements et territoires d'outre-mer – sauf à Mayotte et en Alsace-Moselle.
www.app.dvf.etalab.gouv.fr

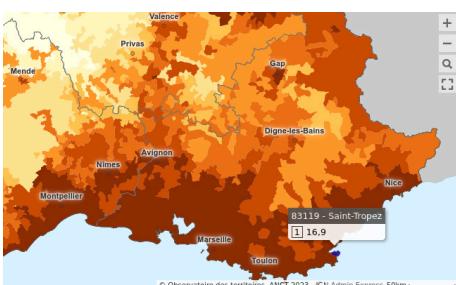
- Observatoire National des Bâtiments**



OBSERVATOIRE NATIONAL DES BÂTIMENTS - 2022
Cartographie au niveau du bâtiment

Informations (prix, performance énergétique, permis de construire...) au niveau de chaque bâtiment de France, qu'il soit collectif ou individuel. Service gratuit, sur inscription.
www.observatoire-national-batiments.fr

- Carte des loyers**



AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - 2023
Cartographie

Carte des loyers réalisée par l'ANIL grâce à un partenariat avec Groupe SeLoger et Leboncoin.
www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers

6.1 Établissements et équipement de santé

Cette section fait un état des lieux des établissements et équipements de santé disponibles dans **les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement** par la circonscription.

Nombre d'établissements de santé par catégorie	
Centres Hospitaliers	1
Centres Hospitaliers Spécialisés Lutte Maladies Mentales	2
Etablissements de santé privé autorisés en SSR	1
Etablissements de Soins de Courte Durée	2
Autres Etablissements de Lutte contre les Maladies Mentales	7
Traitements et Soins à Domicile	1
Dialyse Ambulatoire	1
Autres Etablissements Relevant de la Loi Hospitalière	2
Autres structures d'exercice libéral	7
Dispensaires ou Centres de Soins	1
Etablissements de PMI et de Planification Familiale	7
Centres de Santé	10
Laboratoires de Biologie Médicale	7
Commerce de Biens à Usage Médicaux	37
Etab.Educ.Spéciale pour Déficients Mentaux et Handicapés	3
Services à Domicile ou Ambulatoires pour Handicapés	8
Etab. et Services d'Hébergement pour Adultes Handicapés	4
Etab. et Services de Travail Protégé pour Adultes Handicapés	1
Services de Maintien à Domicile pour Handicapés	1
Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées	17
Services de Maintien à Domicile pour Personnes âgées	1
Etab. et Services du Ministère de la Justice pour Mineurs	4
Services Concourant à la Protection de l'Enfance	3
Etab. Expérimentaux en Faveur de l'Enfance Protégée	1
Etablissements pour Adultes et Familles en Difficulté	11
Autres Etablissements Sociaux d'Hébergement et d'Accueil	3
Autres Etablissements médico-sociaux	7
Etablissements et services multi-clientèles	13
Centres de ressources	1
Logements en Structure Collective	6
Etablissements de Formation des Personnels Sociaux	1
Etablissements de Formation Polyvalente	1

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

Type d'établissements de santé de proximité	Nombre	Ratio par habitant	Δ National (ratio par habitant)
Maison de santé (L.6223-3)	6	1 pour 22 045	1,0 fois plus (1 pour 23 134)
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	1	1 pour 132 272	1,4 fois moins (1 pour 91 728)
Equipe Mobile Médico-sociale Précarité (EMMSP)	1	1 pour 132 272	4,9 fois plus (1 pour 649 961)
Laboratoire de Biologie Médicale	7	1 pour 18 896	1,3 fois moins (1 pour 15 108)
Pharmacie d'Officine	37	1 pour 3 575	1,1 fois moins (1 pour 3 384)

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 37 pharmacies d'officine, soit, rapporté à la population locale, une pharmacie d'officine pour 3 575 habitants. C'est 1,1 fois moins d'établissements pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 3 384 habitants).

Équipements lourds de santé	
Appareil d'IRM à utilisation clinique	2
Caisson hyperbare	0
Caméra à positons	0
Caméra à scintillation avec détecteur d'émission de positons	0
Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	0
Cyclotron à utilisation médicale	0
Scanographe à utilisation médicale	3
Tomographe à émissions	0

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 3 équipement(s) de type scanographe à utilisation médicale.

6.2 Professionnels de santé

Le tableau ci-dessous est un extrait de l'annuaire AMELI de l'Assurance Maladie des professionnels de santé qui exercent une activité libérale. Sont décomptés les professionnels de santé dont le lieu d'exercice, en établissement ou en cabinet, est situé dans une commune couverte, au moins partiellement, par la circonscription.

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Infirmier	84	1 pour 1 575	64	2,3 fois moins (1 pour 679)	147 - 83,67 d'écart
Masseur-kinésithérapeute	84	1 pour 1 575	64	1,9 fois moins (1 pour 818)	122 - 58,61 d'écart
Médecin généraliste	85	1 pour 1 556	64	1,2 fois moins (1 pour 1 267)	79 - 14,62 d'écart
Chirurgien-dentiste	81	1 pour 1 633	61	1,1 fois plus (1 pour 1 815)	55 + 6,14 d'écart
Orthophoniste	9	1 pour 14 697	7	4,9 fois moins (1 pour 3 027)	33 - 26,23 d'écart
Pédicure-podologue	23	1 pour 5 751	17	1,2 fois moins (1 pour 4 929)	20 - 2,90 d'écart
Sage-femme	11	1 pour 12 025	8	1,5 fois moins (1 pour 8 195)	12 - 3,89 d'écart
Psychiatre	11	1 pour 12 025	8	1,1 fois moins (1 pour 10 996)	9 - 0,78 d'écart
Radiologue	26	1 pour 5 087	20	2,4 fois plus (1 pour 12 437)	8 + 11,62 d'écart
Cardiologue	12	1 pour 11 023	9	1,4 fois plus (1 pour 14 891)	7 + 2,36 d'écart
Ophthalmologiste	20	1 pour 6 614	15	2,5 fois plus (1 pour 16 365)	6 + 9,01 d'écart
Anesthésiste réanimateur	6	1 pour 22 045	5	1,2 fois moins (1 pour 18 380)	5 - 0,90 d'écart
Orthoptiste	4	1 pour 33 068	3	1,7 fois moins (1 pour 19 333)	5 - 2,15 d'écart
Gynécologue obstétricien	8	1 pour 16 534	6	1,3 fois plus (1 pour 21 824)	5 + 1,47 d'écart
Pédiatre	5	1 pour 26 454	4	1,0 fois moins (1 pour 25 379)	4 - 0,16 d'écart
Chirurgien orthopédiste et traumatologue	6	1 pour 22 045	5	1,2 fois plus (1 pour 26 278)	4 + 0,73 d'écart
Dermatologue et vénérologue	3	1 pour 44 091	2	1,5 fois moins (1 pour 28 590)	3 - 1,23 d'écart
Chirurgien-dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale	4	1 pour 33 068	3	1,0 fois moins (1 pour 31 860)	3 - 0,11 d'écart
Gastro-entérologue et hépatologue	5	1 pour 26 454	4	1,4 fois plus (1 pour 36 573)	3 + 1,05 d'écart
Oto-Rhino-Laryngologue (ORL) et chirurgien cervico-facial	5	1 pour 26 454	4	1,4 fois plus (1 pour 38 083)	3 + 1,15 d'écart

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Rhumatologue	1	1 pour 132 272	1	2,6 fois moins (1 pour 49 923)	2 - 1,25 d'écart
Pneumologue	2	1 pour 66 136	2	1,1 fois moins (1 pour 58 081)	2 - 0,21 d'écart
Chirurgien urologue	4	1 pour 33 068	3	1,9 fois plus (1 pour 62 899)	2 + 1,43 d'écart
Neurologue	0		0	1 pour 66 130	2 - 1,51 d'écart
Médecin biologiste	3	1 pour 44 091	2	1,5 fois plus (1 pour 66 387)	2 + 0,76 d'écart
Chirurgien plasticien	2	1 pour 66 136	2	1,2 fois plus (1 pour 76 594)	1 + 0,21 d'écart
Chirurgien général	3	1 pour 44 091	2	1,8 fois plus (1 pour 79 913)	1 + 1,02 d'écart
Endocrinologue-diabétologue	2	1 pour 66 136	2	1,3 fois plus (1 pour 83 226)	1 + 0,31 d'écart
Gynécologue médical	1	1 pour 132 272	1	1,3 fois moins (1 pour 99 920)	1 - 0,24 d'écart
Anatomo-Cyto-Pathologiste	13	1 pour 10 175	10	10,0 fois plus (1 pour 101 859)	1 + 8,85 d'écart
Chirurgien viscéral	1	1 pour 132 272	1	1,2 fois moins (1 pour 113 365)	1 - 0,13 d'écart
Néphrologue	5	1 pour 26 454	4	4,8 fois plus (1 pour 126 615)	1 + 2,99 d'écart

Source : CNAM - Annuaire des professionnels de santé - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 85 médecins généralistes, soit, rapporté à la population locale, un médecin généraliste pour 1 556 habitants. C'est 1,2 fois moins de professionnels de santé pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 1 268 habitants).

De plus, pour 100 000 habitants, la circonscription dispose de 63,51 infirmiers, tandis que sur la France entière, il y en a en moyenne 147,18 pour 100 000 habitants.

6.3 Proximité aux services d'urgence

Le diagnostic d'accès aux soins urgents est réalisé par le ministère de la santé pour décrire, commune par commune, l'équipement en services de soins urgents au 31 décembre d'une année donnée et les distances d'accès des habitants de la commune à ces services.

Temps d'accès à un service d'urgence			
Temps ¹ (mn)	via	Nb. communes ²	Population ³
0	SMUR	1	16 667
10	SMUR	2	65 440
15	SMUR	2	43 990

1. Le temps calculé de chef-lieu à chef-lieu de commune par la DREES est regroupé en tranches de 5mn. Le temps à 0 correspond aux communes où un service d'urgence ou un médecin contact est présent dans la commune.

2. Nombre de communes ou arrondissements au moins partiellement couverts par la circonscription concernés par le temps indiqué.

3. Cumul des populations des communes en 2017.

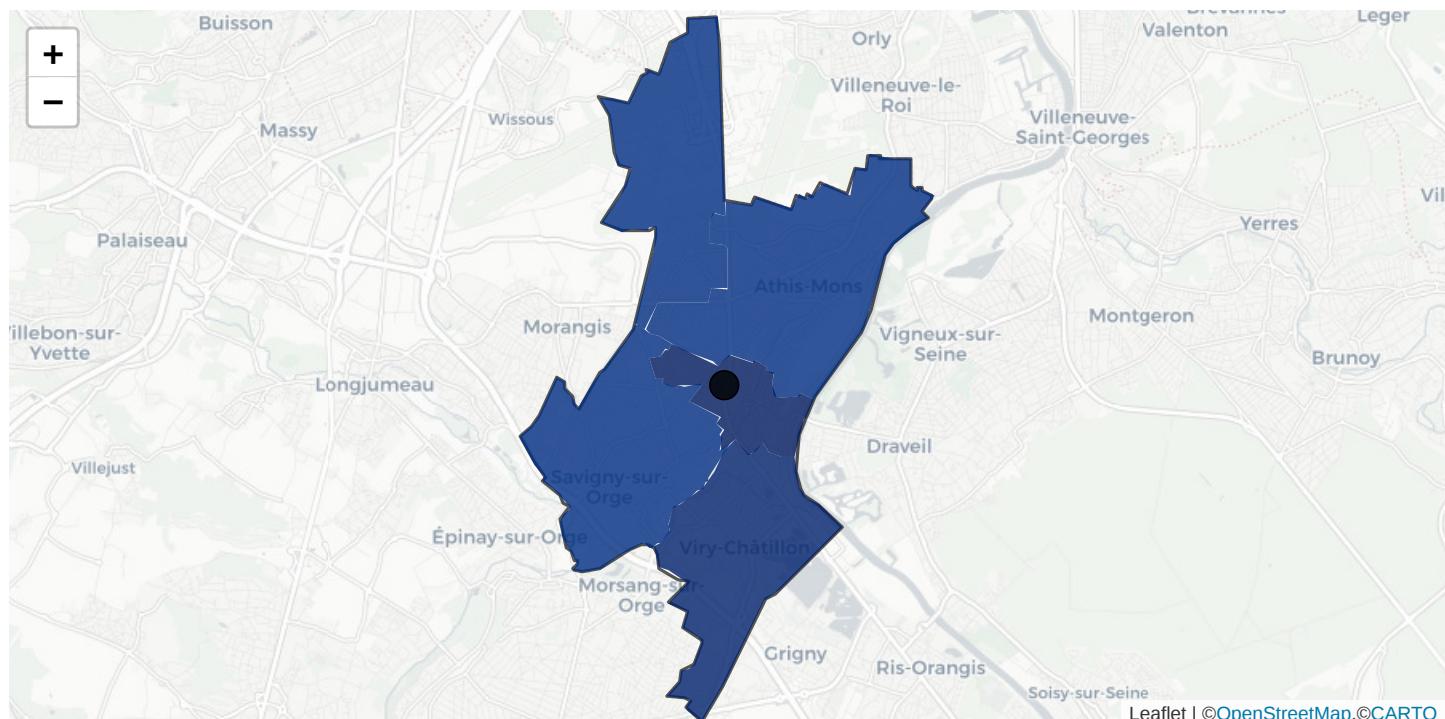
4. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence.

Source : DREES - Diagnostic d'accès aux soins urgents - 2019

NOTE DE LECTURE

En 2019, il y avait 2 commune(s) ou arrondissement(s) couvert(s) au moins partiellement par la circonscription déservies par une structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) avec un délai estimé à 15 minutes (de chef-lieu à chef-lieu). Ces communes rassemblaient 43990 habitants (population 2017).

Carte du temps d'accès aux urgences



1. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence. selon la définition Insee.

CHAPITRE 7 | Éducation

Ce chapitre concerne la thématique de l'éducation. Les données sont issues du [Ministère de l'Éducation nationale](#), [Ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Onisep](#). Leur périmètre couvre la plupart des établissements d'enseignement, sauf les établissements privés hors contrat.

7.1 Effectif des établissements

Nombre d'établissements et d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

Type	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves par niveau ¹	Part de l'effectif total dans le privé sous contrat ⁴
Maternelle et élémentaire	70	16 204	2 025	8,7% soit 1 406 élèves
Collège	13	8 443	2 110	28,8% soit 2 431 élèves
Lycée	10	7 673	2 557	18,5% soit 1 423 élèves
Supérieur public	7	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
Autre ²	6	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
TOTAL	106	32 320		

1. Nombre d'élèves par niveau : l'effectif total est divisé par 8 pour le primaire (3 de maternelle et 5 d'élémentaire), 4 pour le collège et 3 pour le lycée. C'est une approximation car certains lycées accueillent des sections professionnelles et/ou BTS.

2. Autres établissements : Liste disponible dans DataCirco Augmenté.

3. N.c : Non-communiqué, données insuffisantes.

4. N.a : Non-appliquable, le calcul de l'effectif par niveau n'a pas de sens dans le cas de l'enseignement supérieur.

5. A condition que les établissements privés publient leurs effectifs.

©Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

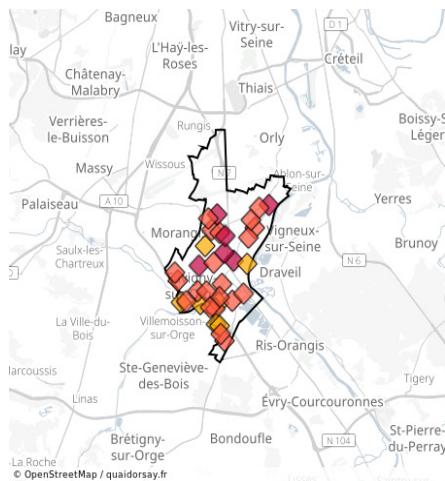
NOTE DE LECTURE

Il y a 32 320 personnes scolarisées en premier ou second degré dans la circonscription, soit 24,7% de la population de la circonscription qui est de 131 067 habitants. Au niveau de la France, ce chiffre est de 17,8%. Dans la circonscription, il y a 5 260 élèves du primaire et secondaire scolarisés dans des établissements privés, soit 16,3% des élèves. Au niveau national ce chiffre est de 17,2%.

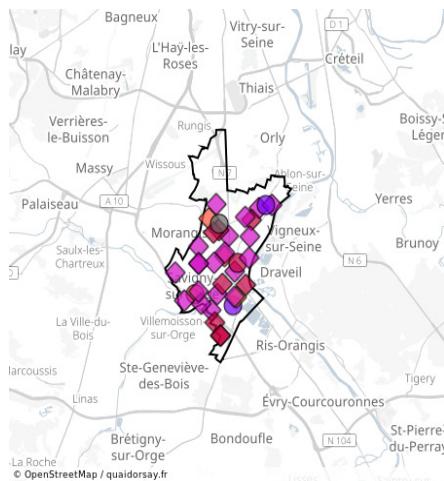
Cartographie des établissements classés par nombre d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

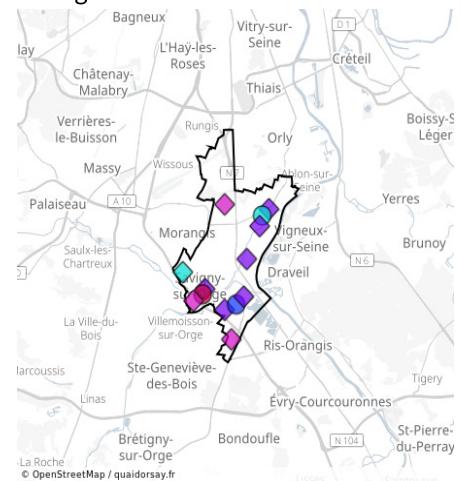
Maternelle



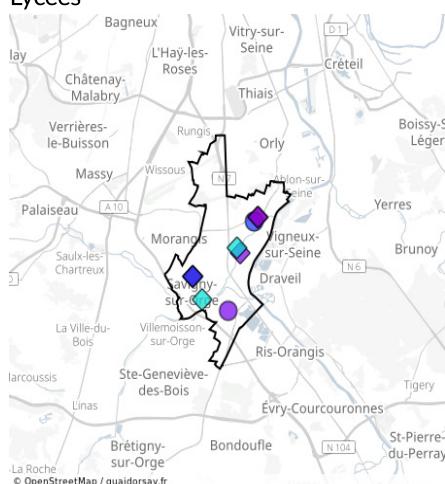
Élémentaire



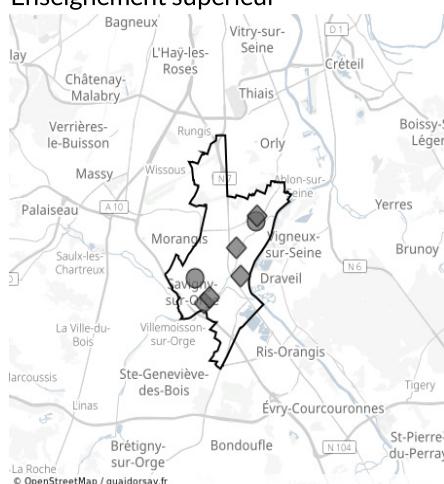
Collèges



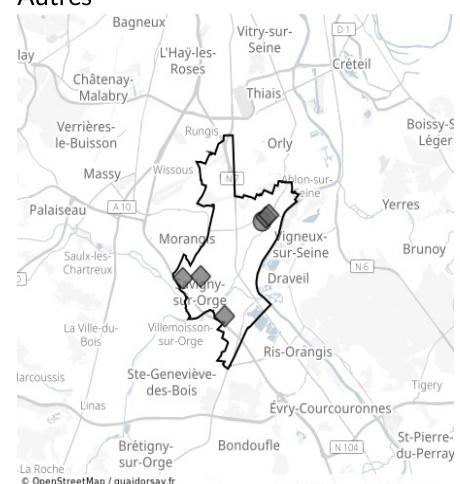
Lycées



Enseignement supérieur



Autres



Type d'établissement : Public Privé

Nombre d'élèves : < 100 100 à 199 200 à 299 300 à 499 500 à 799 800 à 999 > 1000 n.c.

©Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

DataCirco Interactif

Zoom sur les effectifs →

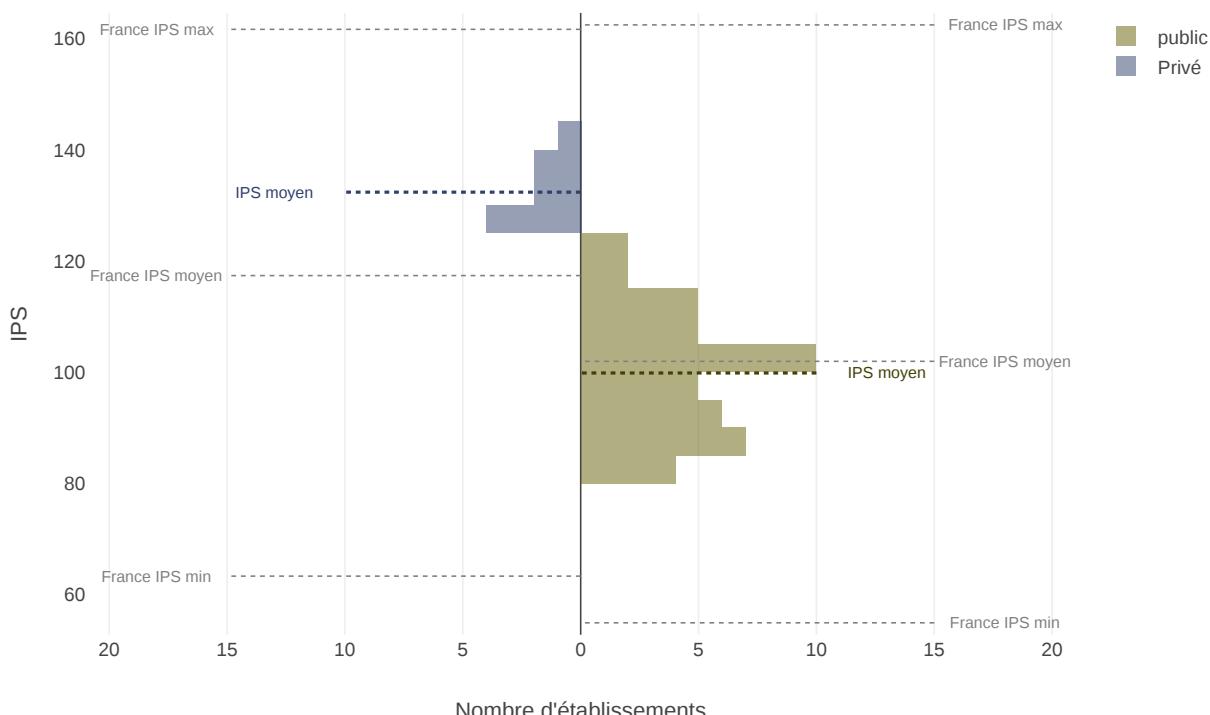


7.2 Indice de position sociale

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements. Il est compris entre 0 et 200. Plus l'IPS est élevé, plus la position sociale des parents est élevée. Cet indicateur est disponible pour les établissements de maternelle, élémentaire, collège et lycée ; [consulter la définition de l'IPS](#).

Répartition par IPS du primaire et du secondaire

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.



Maternelles, élémentaires, collèges et lycées	IPS moyen		IPS minimal		IPS maximal	
	circonscription	national	circonscription	national	circonscription	national
Établissements publics	99,9	102,0	81,8	54,9	123,2	162,5
Établissements privés	132,4	117,4	125,5	63,3	141,2	161,7
Tous les établissements	105,2	104,7	81,8	54,9	141,2	162,5

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

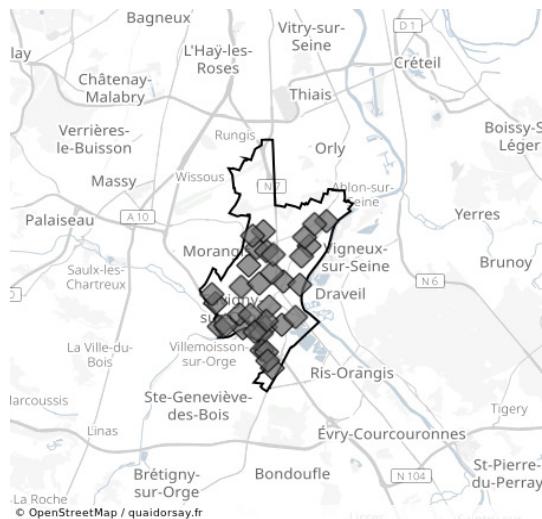
NOTE DE LECTURE

L'IPS moyen des établissements du secondaire et du primaire est de 105,2 dans la circonscription et de 104,7 à l'échelle nationale. Pour les établissements publics, l'IPS moyen de la circonscription est de 99,9.

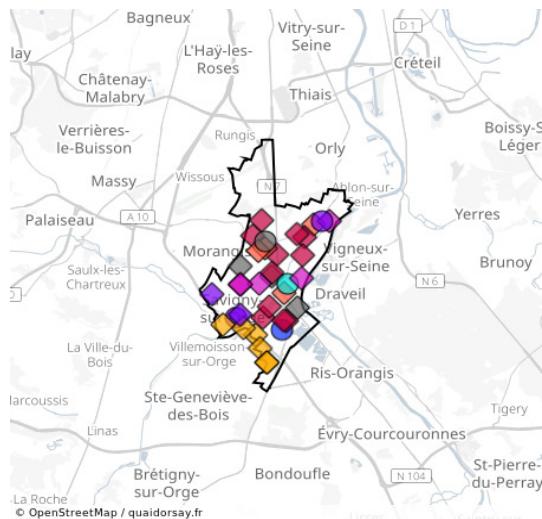
Cartographie des établissements classés par IPS

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

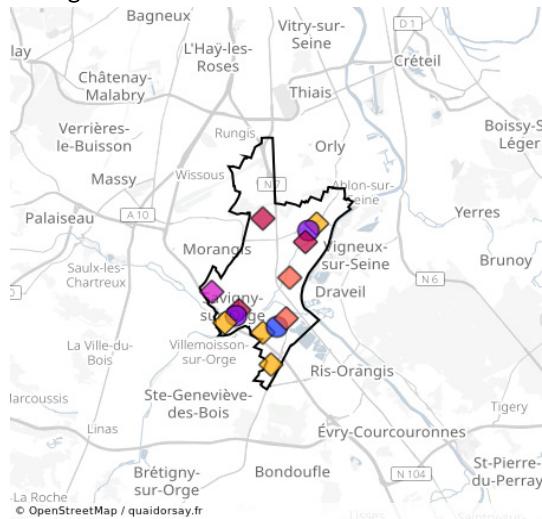
Maternelle



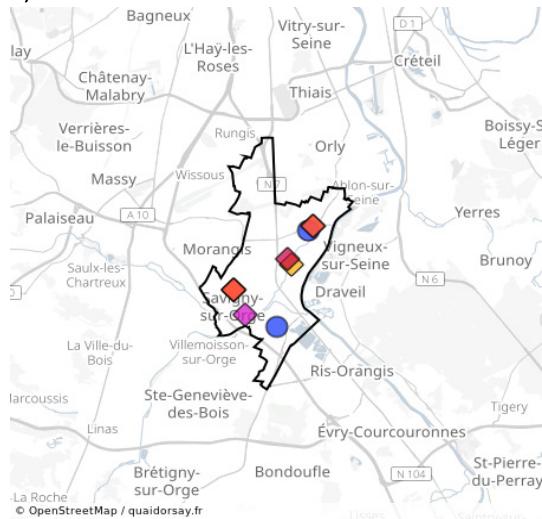
Élémentaire



Collèges



Lycées



Type d'établissement : Public Privé

IPS : < 90 90 à 99 100 à 109 110 à 119 120 à 129 130 à 139 > 140 n.c.

Source : DEPP - Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

DataCirco Interactif

Zoom sur les IPS ➔



7.3 Liste de tous les établissements

La liste de tous les établissements de la circonscription, sauf privés hors contrat, est disponible dans DataCirco Augmenté avec leur effectif, leur IPS et d'autres indicateurs tels que le taux de réussite ou le classement REP+.

DataCirco Interactif 

Liste des établissements →



Ce chapitre concerne la thématique de l'environnement. Les données sont issues du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour l'occupation des sols, de la base ERA5 issue de Copernicus Climate Change Service (C3S) et de Climate Data Store (CDS) pour le climat.

8.1 Occupation des sols et paysages

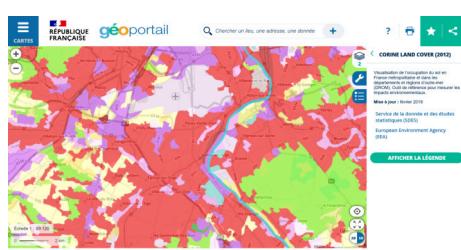
Cette partie dresse un portrait biophysique de la circonscription.

L'occupation des sols

La section fait un inventaire des principaux types d'occupation des sols de la circonscription en 2012. Les données sont issues du programme européen d'observation de la Terre Copernicus, développé pour 39 Etats européens. La base de données, Corine Land Rover décline l'occupation des sols en 44 postes (et 48 pour les DROM-COM).

Pour aller plus loin

- Occupation des sols



COPERNICUS - 2012
Cartographie nationale

L'occupation des sols est une classification des territoires en fonction de leur usage. La carte du territoire de la circonscription est accessible sur le Géo Portail de l'IGN. Géoportail

Tableau comparatif

Le tableau ci-dessous affiche seulement les postes spécifiques à la circonscription en les comparant à leur représentation à l'échelle nationale.

Type d'espace	Part de la superficie couverte par les différents types d'espaces		
	Superficie couverte sur la circonscription (en hectares)	Part de la superficie de la circonscription	Part de la superficie française
Aéroports	512	17,01 %	0,07 % + 16,9 pt (0,1 %)
Cours et voies d'eau	44	1,45 %	0,20 % + 1,2 pt (0,2 %)
Equipements sportifs et de loisirs	25	0,82 %	0,18 % + 0,6 pt (0,2 %)
Espaces verts urbains	96	3,18 %	0,04 % + 3,1 pt (0,0 %)
Plans d'eau	40	1,33 %	0,34 % + 1,0 pt (0,3 %)
Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	93	3,08 %	0,08 % + 3,0 pt (0,1 %)
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	0	0,00 %	8,90 % - 8,9 pt (8,9 %)
Terres arables hors périmètres d'irrigation	5	0,15 %	23,41 % - 23,3 pt (23,4 %)
Tissu urbain discontinu	1 909	63,48 %	3,53 % + 59,9 pt (3,5 %)
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	286	9,50 %	0,59 % + 8,9 pt (0,6 %)

Source : Ministère chargé de l'écologie - Inventaire biophysique de l'occupation des sols - 2012

NOTE DE LECTURE

En 2012, 1,4 % du territoire de la circonscription était occupé par un environnement de type *cours et voies d'eau*, soit 44 hectares (ce qui équivaut à 0,44 km²). Cette occupation des sols de type *cours et voies d'eau* représentait 0,2 % de la superficie française.

La circonscription est majoritairement occupée par les territoires de type *tissu urbain discontinu* qui représentent 63,5 % de sa superficie. Soit 59,95 points de pourcentage d'écart avec la France pour ce type de territoire.

A noter que les chiffres concernants les mers et océans sont très en dessous de la réalité pour les circonscriptions concernées car les limites de circonscription ne tiennent pas compte des ces zones, étant un découpage à usage électoral.

L'artificialisation des sols

L'artificialisation est "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage." ([article 192](#) de la loi dite Climat et résilience).

Les surfaces artificialisées sont constituées de sols :

- soit **imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites.**
- végétalisés ou herbacés, et qui sont à **usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures ...** qu'elles soient en chantier ou à l'abandon.

Les surfaces suivantes sont considérées pour l'essentiel comme non artificialisées : plans d'eau, surfaces végétalisées, forêts, champs cultivés ou non, parcs ou jardins publics, ainsi que surfaces végétalisées sur lesquelles seront implantées des installations de panneaux photovoltaïques.

Attention, cette définition s'applique à partir d'un **seuil de surface**. Par exemple, elle ne concerne les bâtiments qu'à partir de 50 m² de prise au sol.

Toutes les zones bâties (maisons, immeubles, etc...), les zones non bâties (routes, places, parking...), les surfaces stabilisées et compactées, partiellement ou totalement perméables, et recouvertes de matériaux minéraux (excepté dans le cadre d'activités d'extraction), comme les sols pavés, ou les chemins de graviers ou les zones à autres matériaux composites (comme les décharges), sont donc considérées comme artificialisées.

On y ajoute : les terres cultivées par d'autres activités que le secteur primaire : pelouses et prairies, terres arables, roselières, jardins privés, ou consacrés à une activité secondaire ou tertiaire, ainsi que les espaces abandonnés, ou en cours de végétalisation.

Le reste des espaces végétalisés, exploités ou non par le secteur tertiaire (champs, forêts ou surfaces naturelles), est considéré comme non artificialisé. Cette définition est donnée dans le [décret n°2023-1096 du 27 novembre 2023](#) relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols.

[La table de correspondance de l'OCS GE \(occupation du sol à grande échelle\)](#) aide à comprendre la nomenclature des sols. Un fascicule du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires aide à mieux comprendre le lien entre occupation des sols et artificialisation : [Fascicule 1 : Définir et observer la consommation d'espaces naturels](#)

Sur la période 2021 à 2031, la loi prévoit de réduire de moitié la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale. Cet objectif national fixé par la loi du 21 avril 2021 s'inscrit dans la perspective **Zéro artificialisation nette des sols** pour 2050. La consommation d'espace se distingue néanmoins de l'artificialisation des sols. En effet, elle correspond à "*la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné*".

Consommation des sols par secteur selon les destinations sur la période 2009 à 2024			
Type d'occupation des sols artificialisés	Circonscription	Département	France entière
Surface artificialisée destinée au mixte (en m ²) (part de la surface artificialisée destinée au mixte)	837 0,2 %	681 772 3,5 %	43 879 266 1,8 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures routières (en m ²) (part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures routières)	2 139 0,6 %	1 559 761 7,9 %	157 587 042 6,6 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires (en m ²) (part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires)	141 0,0 %	16 409 0,1 %	16 411 183 0,7 %
Surface artificialisée à destination inconnue (en m ²) (part de la surface artificialisée à destination inconnue)	0 0,0 %	529 738 2,7 %	107 207 538 4,5 %
Surface artificialisée destinée à l'activité (en m ²) (part de la surface artificialisée destinée à l'activité)	326 117 91,4 %	10 917 364 55,6 %	547 863 874 23,1 %
Surface artificialisée destinée à l'habitat (en m ²) (part de la surface artificialisée destinée à l'habitat)	27 561 7,7 %	5 938 255 30,2 %	1 499 642 922 63,2 %
TOTAL	356 795	19 643 299	2 372 591 825

©Source : CEREMA - Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2024 - 2024

NOTE DE LECTURE

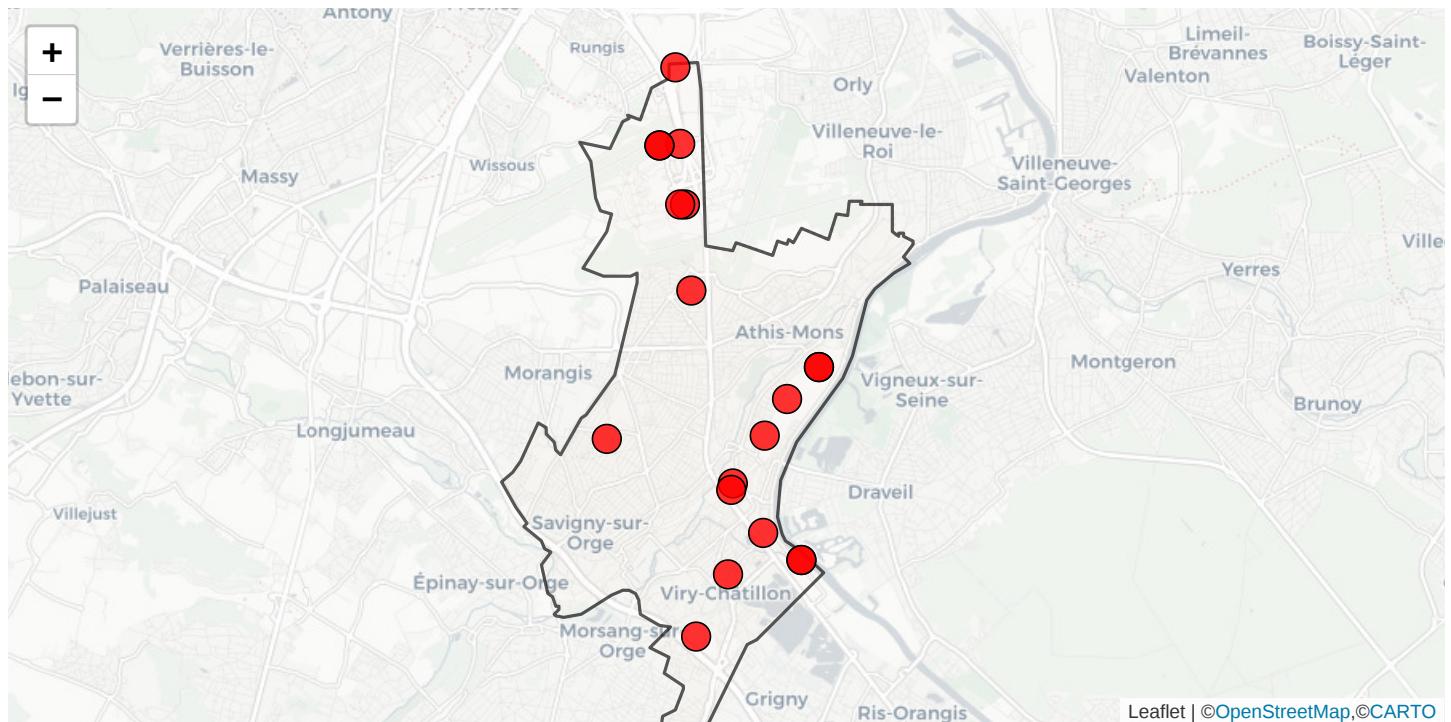
Sur les communes couvertes par la circonscription, 27 561 m² destinés à l'habitat ont été artificialisés entre 2009 et 2024. Cela représente 7,7 % de la superficie (des communes de la circonscription) artificialisée sur cette période.

8.2 Sites pollués

Cette section présente les sites pollués de la circonscription. Les données sont issues de la base de données BASOL du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

En 2024, la circonscription comptait 19 sites pollués. Parmi eux, 11 ont été traités, 8 sont en cours de traitement.

Carte des sites pollués de la circonscription



Leaflet | ©OpenStreetMap, ©CARTO

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Sites et sols pollués - 2025

La carte interractive est disponible dans DataCirco
Augmenté avec le détail de chaque point.

DataCirco [Interactif](#)



Carte des sites pollués

Pour aller plus loin =

- Géorisques



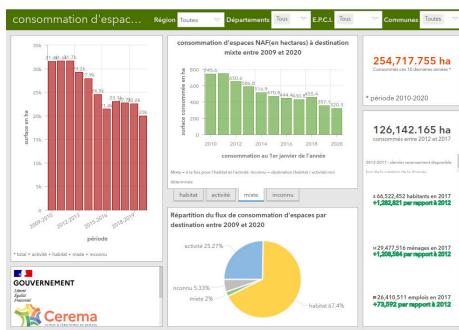
Mieux connaître les risques sur le territoire

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE
LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LE BRGM - 2024
Informations communales

Connaître les risques pour chaque commune concernant les inondations, séismes, retrait d'argil et radon.

Géorisques ↗

- Tableau de bord de consommation d'espaces



CEREMA CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES,
L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT - 2024
Données communales

Suivre l'évolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Tableau de bord de consommation d'espaces

Historique du climat

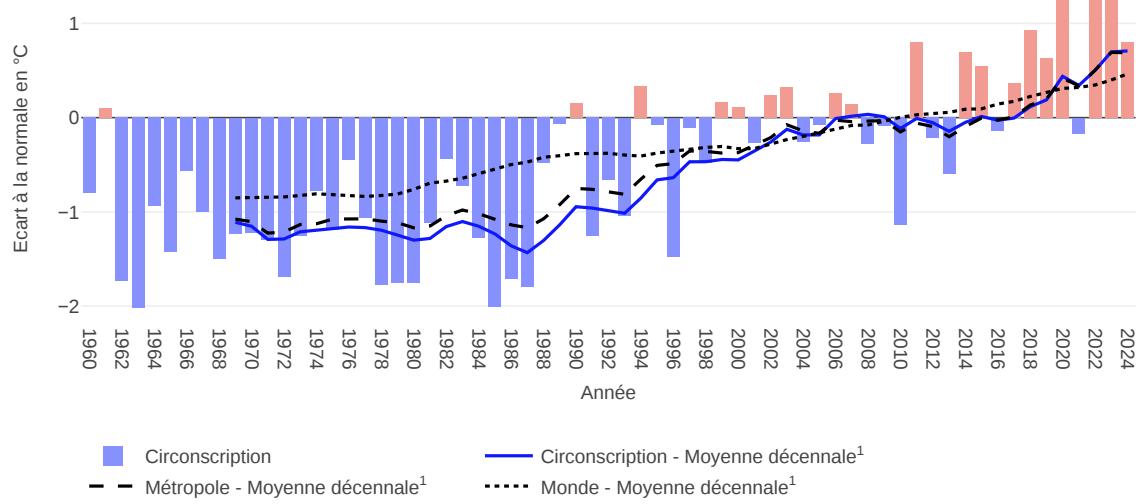
Cette section s'appuie sur les données de la base ERA5 du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

Les données ERA5 fournissent des estimations climatiques à l'échelle du monde, sur une grille régulière de carrés d'une trentaine de kilomètres de côté, en s'appuyant à la fois sur les relevés des stations climatiques et d'autres paramètres tels que l'altitude, la géographie ou encore l'historique climatique. La méthodologie de production des données ERA5 diffère de celle de Météo-France, des écarts ponctuels sont possibles.

La période 1991-2020 est utilisée pour calculer les *normales saisonnières* conformément au choix méthodologique retenu par Météo-France et décrite dans [De nouvelles normales pour qualifier le climat en France](#).

Températures annuelles

Écarts à la normale 1991-2020 des températures annuelles moyennes de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

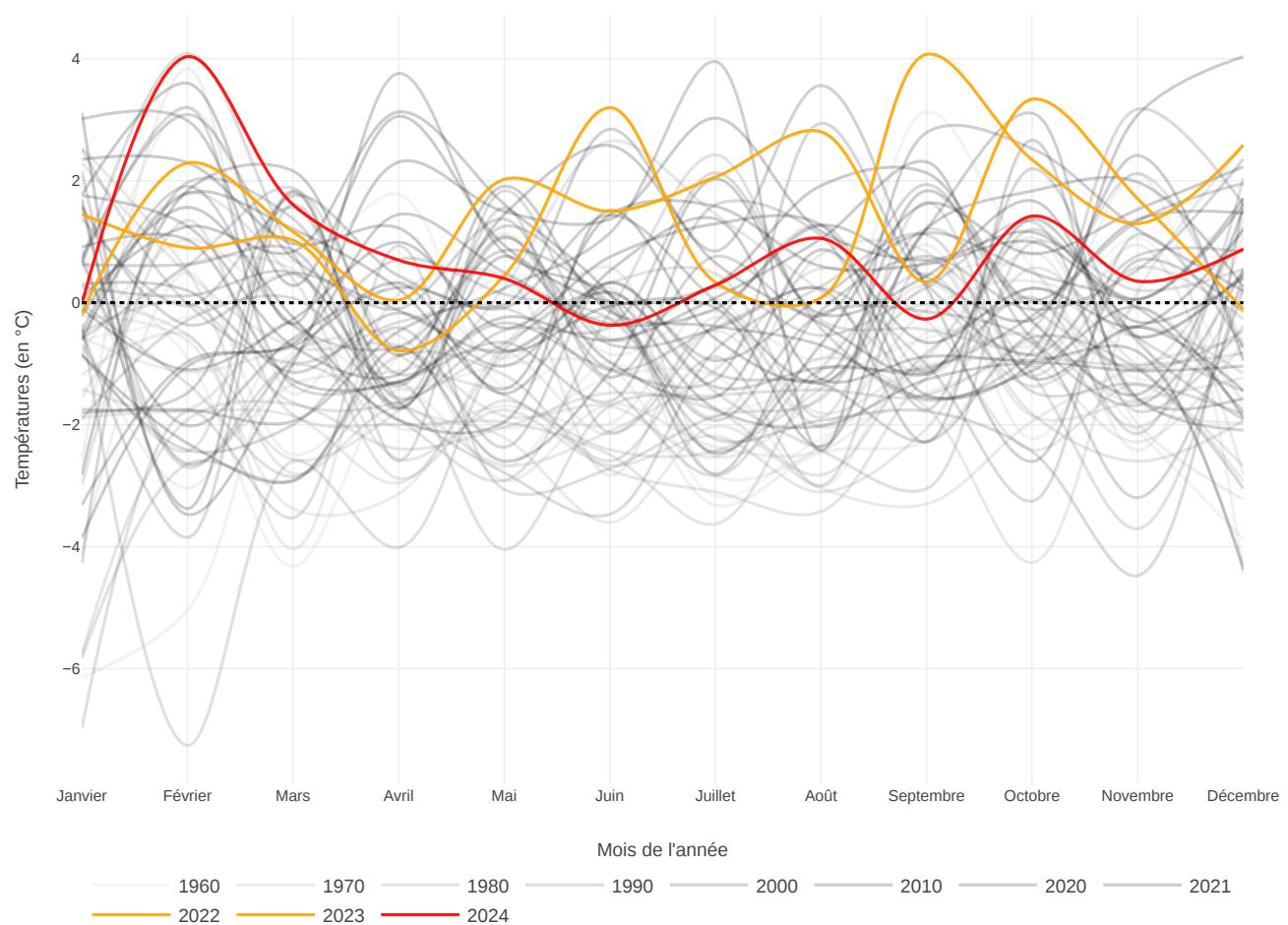
Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, l'écart entre la température moyenne et celle des années 1991-2020 dans la circonscription était de 0,80°C, contre 0,69 °C en France métropolitaine.

Températures mensuelles

Ecart à la normale 1991-2020 des températures mensuelles de 1960 à 2024



Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

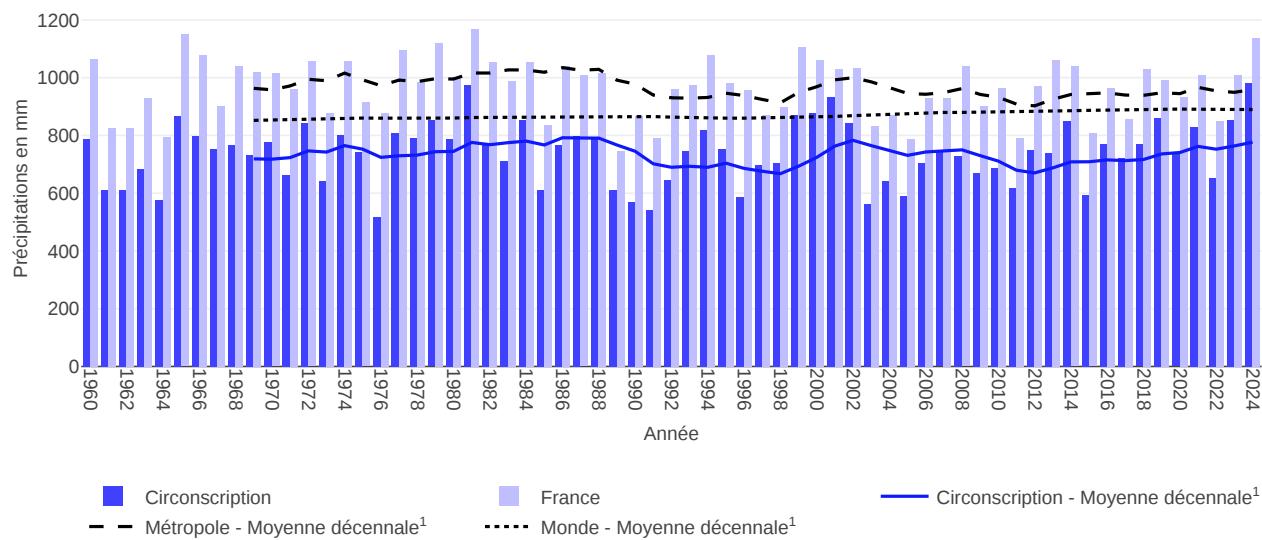
En juin 2024, l'écart de température par rapport à la normale 1991-2020 dans la circonscription était de -0,37°C.

Précipitations annuelles

Attention

Les données ERA5 utilisées ont une tendance à sur-estimer la pluviométrie par rapport aux mesures de Météo-France sur certaines circonscriptions.

Cumul de précipitations annuelles de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

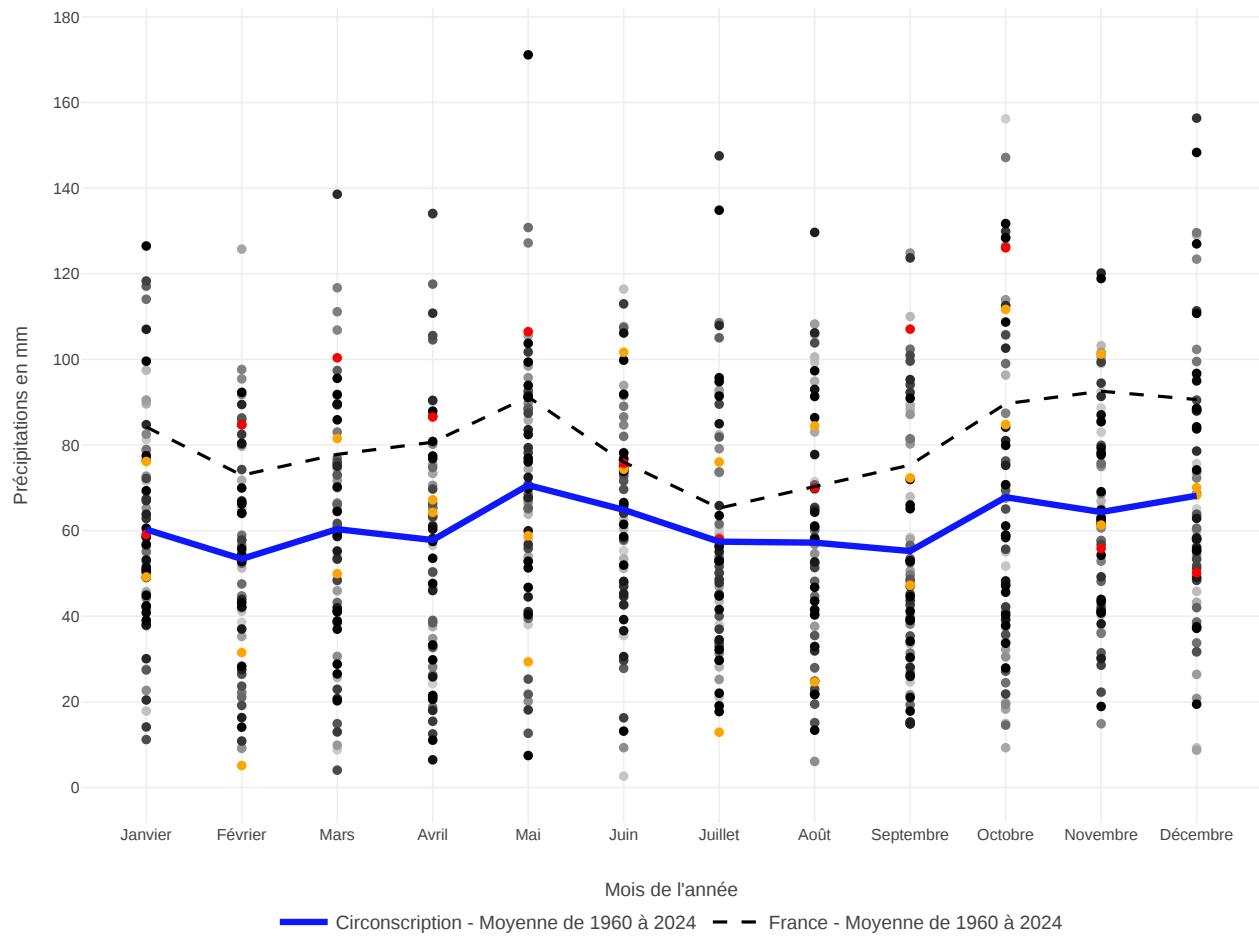
Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, il a plu au total 980,13 mm dans la circonscription, contre 1 138,90 mm en France métropolitaine. Les données affichées représentent la quantité de pluie/neige tombée.

Précipitations mensuelles

Cumul de précipitations mensuelles de 1960 à 2024



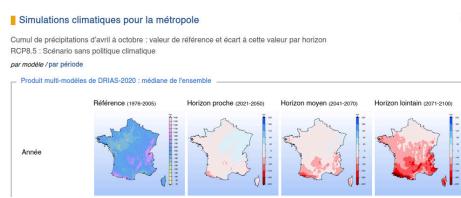
Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En juin 2024, la quantité de pluie/neige tombée dans la circonscription était de 75,70 mm pour une moyenne de 64,87 mm au cours du mois de juin dans la circonscription de 1960 à 2024, et d'une moyenne française de 76,02mm de précipitations sur la période 1960-2024.

Pour aller plus loin

- Projections climatiques



MÉTÉO-FRANCE - 2024

Cartographie nationale

Tendances à long terme du climat dans les régions, par exemple l'impact sur l'agriculture. Pour compléter, le site DRIAS-eau présente les projections sur le débit des cours d'eau.

www.drias-climat.fr | www.drias-eau.fr

- ClimaDiag-Commune



MÉTÉO-FRANCE - 2024

Données par commune

Tendances à long terme des impacts climatiques par commune, regroupés en 5 thématiques : climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme.

www.meteofrance.com/climadiag-commune

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ce document a été produit par la cellule LexImpact de l'Assemblée nationale.

Il est publié sous Licence Ouverte 2.0 et a été lui-même produit à partir des **données ouvertes** (opendata) suivantes :

- Contours détaillés des circonscriptions législatives | Mapotempo | 2023
- Découpage géographique IRIS 2024 - France métropolitaine | IGN/Insee | 2024
- Données carroyées à 200m | Insee | 2019
- Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques | Insee | 2022
- Répertoire national des élus | Ministère de l'Intérieur | 2025
- Base Sirene | Insee | septembre 2025
- Registre du Commerce et des Sociétés | INFOGREFFE | 2023
- Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) | Insee | 2021
- Diagnostics de performance énergétique pour les logements | ADEME | 2024
- Diagnostic d'accès aux soins urgents | DRFES | 2019
- Annuaire des professionnels de santé | CNAM | 2025
- Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales | Atlasanté | 2025
- Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés | URSSAF | 2025
- Données multiples | DEPP - Ministère de l'Éducation nationale | 2025
- Principaux établissements d'enseignement supérieur | Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation | 2025
- Structures d'enseignement supérieur | Onisep | 2025
- Sites et sols pollués | Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires | 2025
- Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2024 | CEREMA | 2024
- Les données climatiques sont produites par le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF en anglais), organisation intergouvernementale indépendante financée par 34 États | licence Copernicus.

Ce document a été généré automatiquement le 22 octobre 2025 à l'aide de Svelte et des outils et logiciels libres suivants :

- Langage Python
- Base de donnée relationnelle PostgreSQL
- Gestion des données géographiques PostGIS
- Outil de manipulation de données géographiques GDAL
- Outil de manipulation de fichier json jq
- Outil de manipulation de fichiers csv CSVkit
- Socle de développement web Svelte
- Visualisation de données avec Plotly et Leaflet

Le code source est disponible lui aussi sous une licence libre et publié sur git.leximpact.dev/leximpact/data-circo.

Retrouver la dernière version de ce document en ligne sur DataCirco ou scanner ce code QR :



Télécharger les données utilisées dans ce document en format csv: [Données brutes \(CSV\)](#)